

**De la dislocation monétaire,
au règne de la confusion des confusions.**

1) Aristote et le sens de l'être social.

Aristote part de la thèse selon laquelle « l'homme est le seul animal à avoir le sentiment du bien et du mal, du juste et de l'injuste, et d'autres notions morales, et c'est la communauté de ces sentiments qui engendre la famille et la Cité ». (La Politique, J. Vrin, Paris, 1977, I, 2, 15). De plus, l'homme est, pour lui, le seul animal à avoir la parole, ce qui lui permet d'exprimer « l'utile et le nuisible, et par suite aussi, le juste et l'injuste ». (Ibid., I, 2, 10).

De sorte que l'être humain est à la base cet animal particulier qui possède des sentiments moraux. Ce qui lui permet de construire rationnellement les cadres référentiels qui sont le fondement de son comportement.

L'éthologie nous montre que le comportement animal est programmé par la nature. Et que son comportement tourne autour de quatre axes : la hiérarchie, la nourriture, le territoire et le sexe. Tandis que l'être humain construit à partir de sa capacité de réflexion, un ordre des valeurs capable de l'orienter dans le monde. C'est ainsi que les sentiments éthiques, qui sont à la base du comportement humain, se transforment en concepts qui sont le fondement de sa réflexion axiologique. Les paramètres de sa détermination animale, sont ainsi subordonnés à cette dimension axiologique qui est composée de l'idée du vrai, du juste et du bien.

Ce sont précisément ces notions, qui sont propres à tous les êtres humains et que nous appelons les valeurs d'ordre universel : les universaux. Il convient de remarquer que ces idées sont des notions *a priori*. Par contre, les concepts d'ordre général, que nous arrivons à connaître grâce à l'expérience, comme l'idée de la table ou l'idée du cheval, sont des notions *a posteriori*.

De sorte que les valeurs d'ordre universel, constituent le noyau éthique à partir duquel nous réfléchissons le monde et toute action dans le monde. Mais, au sein de cette dimension axiologique, nous constatons que la loi des contraires est aussi présente qu'au sein de l'être physique lui-même. Car, il y a bien le grand et le petit, le masculin et le féminin, la vie et la mort, la jouissance et la souffrance, pour ne mentionner que

quelques manifestations de la loi des contraires, qui est à la base de l'être en tant que tel. Mais, dans le monde physique le négatif est l'autre du positif, tandis que dans le domaine de l'éthique le négatif est ce qui s'oppose au positif, soit par excès, soit par défaut. De sorte que l'injuste est l'inégal et le juste, ce qui s'accorde avec l'égalité.

Par conséquent, « le juste est un milieu entre des extrêmes qui, autrement, ne seraient plus en proportion, car la proportion est un juste milieu et le juste milieu consiste dans cette proportion ». (L'Éthique de Nicomaque, N, V, IV, 12) Ainsi, « celui qui commet l'injustice s'attribue plus que son dû ; celui qui subit l'injustice, reçoit moins qu'il devrait avoir ». (Ibid, V, IV, 14). De sorte que la justice corrective, ou la justice se rapportant aux contrats, « est le juste milieu entre la perte de l'un et le gain de l'autre ». (Ibid., V, IV, 6). P. 6). Pour cette raison, Aristote nous dit que le juge est la justice incarnée, l'homme du juste milieu, le tiers impartial. Son rôle est celui de maintenir la balance entre les deux parties.

Car la justice veut que l'égal, soit traité en égale, et l'inégal en inégal. C'est ainsi que l'idée de la justice s'objective dans l'ordre social à travers la justice corrective et la justice distributive. Mais, on ne peut pas comprendre cette objectivation, si on ne tient pas compte du fait que le fondement éthique de l'humain, se réalise à travers le droit, et le droit se concrétise à travers l'économique et le politique. De sorte que l'économique (*oikos-nomos*) et le politique sont des manifestations du droit. Par conséquent, l'économique et le politique, sont des prolongements de l'éthique à travers le droit.

Au sein de ce processus, qui est en lui-même l'objectivation de la substance éthique de l'humain, va se développer l'économique dans sa forme la plus simple, car l'échange est consubstantiel à l'être humain. En effet, l'échange simple (le troc) s'accomplit dans l'échange élargi : l'échange monétarisé. Voilà comment Aristote saisit ce processus. Il nous signale tout d'abord qu'au sein de la famille, « il est manifeste que la faculté d'échange ne joue aucun rôle, son utilité se montre seulement quand la communauté s'élargit ». (La Politique, I, 9, 20). Ce qui veut dire concrètement que le troc est encore viable, au sein de la communauté simple, dans les structures claniques, où dans les systèmes englobants où ces structures sont fixées par une unité supérieure, en tant que communautés agricoles. Ce qui correspond précisément à ce que Marx

appela le Mode de Production Asiatique. Mais, à partir du moment où « se développe l'aide que se prêtent les divers pays, par l'importation des produits déficitaires et l'exportation des produits en excédent, l'usage de la monnaie s'introduit comme une nécessité. (Ibid., I, 9, 30).

Par conséquent, c'est le marché à long distance – international, disons nous actuellement – qui est le point de départ du marché monétarisé, sous la forme de métaux précieux selon leur poids. Au sein de cette pratique, c'est l'or qui est le *primus inter pares*. Car, le métal jaune est le métal le plus apprécié par l'être humain comme valeur d'usage (bijoux), et, par la même, comme valeur d'échange : la monnaie. Ce qui veut dire que l'or est - depuis la pratique du marché à long distance, avec les Phéniciens – la valeur d'échange objectivée, le point d'encrage idéal de la valeur d'échange. L'argent métal a toujours été le compagnon du métal jaune.

Mais la monnaie, au sens strict de ce terme, va apparaître en Lydie (Asie Mineur) avec Crésus. Et les grecs vont l'intégrer un peu plus tard, sous le nom de *nomisma* (de *nomos*, loi). Ce qui veut dire qu'elle est un produit de la convention. Malheureusement, il y a ici une confusion, car nous appelons monnaie, aussi bien la mesure universelle - l'or brut, le « gold boullion », comme disent les anglais – que la mesure particulière : la monnaie produite par un droit donné, et qui existait sous la forme de monnaie frappée en or et en argent. Or, il convient de rappeler qu'à l'intérieur de ce système – de monnaie marchandise en or et argent -, la monnaie (particulière) est une manifestation de la mesure universelle. Plus précisément, la monnaie (frappée) est une manifestation de la mesure universelle : de l'or brut. Lequel or brut existe actuellement sous la forme de barres (10 kilo) et de lingots : 1 kilo.

Il convient, toutefois, de remarquer que la mesure particulière est non seulement la manifestation d'un pouvoir donné (d'un Etat), mais elle est aussi garantie par lui. De sorte qu'en intégrant le particulier dans l'universel, un Etat donné se donne la possibilité de sauvegarder l'égalité proportionnelle dans l'échange, tout en maintenant le lien universel : la mesure commune avec les autres.

Car, comme le souligne Aristote, l'échange est consubstantiel à l'être social. Par conséquent, il ne peut pas y avoir de vie sociale sans échange. Les être humains ne sont pas destinés à vivre dans la solitude. L'existence implique la coexistence, et la coexistence ne peut pas être viable sans des mesures communes. Dont la monnaie est la manifestation principale, de ce besoin que nous avons les uns des autres. En effet, la monnaie mesure toute chose, et « faute de quoi il n'y aura ni échange, ni communauté de rapport ». (L'Éthique de Nicomaque, V, V, 10). Car, « s'il n'y a pas d'échanges, il ne saurait y avoir de vie sociale ; il n'y aurait pas d'avantage d'échange sans égalité, ni égalité sans commune mesure ». (Ibid., V, V, 14).

La mesure commune est, dès lors, la manifestation des besoins que nous avons les uns des autres et qui sauvegarde la vie sociale. « Car sans besoins et sans besoins semblables, il n'y aurait pas d'échange, ou les échanges seraient différents ». (Ibid., V, V, 11). La mesure universelle est, par conséquent, une nécessité, car elle permet l'égalité des chances dans la concurrence internationale. L'essentiel étant, pour cette forme d'égalité, la concurrence, car le monopole est la négation de ce principe.

Il s'avère, ainsi, que le marché créé spontanément une forme de nivellement, car chez le boulanger tout le monde – pauvre ou riche – paye son pain au même prix. L'essentiel étant, comme nous venons de le souligner, l'existence d'une mesure commune universelle. Laquelle mesure est historiquement objectivée dans l'étalon-or et son complément l'argent métal.

Pour ce qui est de la dimension du politique, nous avons affaire à un processus clairement nivelateur. Et la raison de cette finalité, est le résultat du simple fait que du point de vue logique, comme nous le dit Aristote (Métaphysique, B, 4), à propos des déterminations de l'Être : la singularité est ce qui est un numériquement, tandis que l'universel – en l'occurrence la dimension générique de l'humain – est ce qui se manifeste, en première instance, dans toute singularité. Ce qui veut dire, très concrètement, que toute personne – quelque soit sa couleur, l'âge et son sexe -, est avant tout un être humain. De sorte qu'il y bien une égalité en puissance, que les grecs ont appelé *isothymia*. Car, il ne faut pas oublier que l'âme, selon Platon, est composée de trois dimensions : le *thymos*, l'*eros* et le *logos*.

Le *thymos* est la perception du soi en tant que manifestation de la même universalité que tout autre être humain. Nous parlons actuellement de désir de reconnaissance. L'*isothymia* étant, dès lors, la reconnaissance égale de la dignité humaine de toute personne. Notons que l'*isothymia* n'est pas un droit, n'est pas une dimension particulière – nationale disons nous actuellement –, mais plutôt la manifestation la plus immédiate de la substance générique de toute personne. Ce qui donne, comme principe, le respect de l'altérité : la reconnaissance de l'égalité en dignité de tout être humain. Ce qui est, remarquons-le, l'essence même de l'humanisme.

Dernièrement, Peter Sloterdijk expliquait l'émergence de ce concept de la façon suivante : « Je propose une nouvelle théorie du temps présent, à partir du management de la colère humaine. Sur ce point, je suis très lié à mon collègue Francis Fukuyama, qui dans une interprétation époustouflante de la dimension thymotique, anthropologique, du penseur franco-russe Alexandre Kojève, a mis l'accent sur la dimension thymotique de la psyché humaine. Le *thymos* c'est l'opposé de l'*eros*, c'est la force qui fait valoir ce que nous avons. C'est le sens de l'avoir, c'est le sens de la dignité, c'est le sens de la fierté et, en même temps, le sens de l'indignation et de la colère qui se meut nécessairement au moment où cette dimension-là, dans l'économie libidinale de l'homme, n'est pas satisfaite ». (Actes des Rencontres Economiques d'Aix-en Provence 2007, Paris, 2007, p. 259).

Le fait est que c'est cette égalité thymotique en puissance qui va devenir égalité en acte, grâce au développement du politique. Donc, à ce processus qui se réalise à travers l'égalité devant le droit (*isonomia*) et l'égalité devant le pouvoir : *isocratia*. Ce qui implique, nécessairement, la réalisation pratique de la justice démocratique : « l'égalité numérique ». (La Politique, VI, 2, 40). Mais, comme on le sait, ce processus n'arrive pas à se mettre en marche après la mort d'Aristote (-322), car la logique de la Cité à été dépassée par la logique de l'Empire qu'Alexandre de Macédoine venait, alors, de construire.

2) Le libéralisme politique et le libéralisme économique.

Le *Logos*, nous dit Platon, est « la parole qui pose des principes et qui raisonne ». (Phèdre, 270 c ; *Timée*, 52 c). C'est donc à partir de cette logique que nous avons essayé de saisir la théorie de la philosophie première et fondamentale. Quoiqu'à partir de l'époque de la scolastique, par exemple, aussi bien dans le monde musulman que dans le monde chrétien, l'œuvre principale d'Aristote était La Métaphysique, dont l'idée principale est le géocentrisme, et dont la puissance immanente est le Premier Moteur. C'est, précisément, cette puissance qui fait que ce qui est, est, et ce qui n'est pas, n'est pas. La vision cosmologique d'Aristote est, certes très naïve, mais sa critique n'invalide nullement, sa vision de l'éthique, ni ses présupposés logiques.

Rappelons, à ce propos, que le géocentrisme aristotélicien, enfant de la culture grecque classique, va trouver son dépassement dans l'héliocentrisme d'Aristarque – vers -280 – et dans les calculs de la circonférence de la Terre d'Eratosthène, vers -205. Tout indique que la thèse héliocentrique d'Aristarque – selon laquelle, la terre tourne autour du soleil en 365 jours, et autour d'elle-même en 24 heures – sera à nouveau connue au début de la Renaissance grâce au traité Le Sablier d'Archimède, où se trouve résumé la thèse d'Aristarque. Or, cette thèse héliocentrique va revenir, tout d'abord avec Copernic et après avec Galilée. Puis, Galilée va de son côté – dans son Dialogue sur les deux grands systèmes du monde, de 1632 – s'attaquer au système héliocentrique. Le fait est que le personnage qui est sensé représenter Aristote s'appel Simplicio. Cela fait que, dans l'esprit du temps, Aristote fut totalement invalidé. Rappelons que pour Kant la « révolution copernicienne » fut le symbole même de ce moment de rupture qui mena de l'obscurité à la lumière. Or, Copernic n'a fait que reprendre la première thèse d'Aristarque. Comme Galilée va reprendre, un siècle plus tard, la deuxième thèse d'Aristarque.

Cela dit, reprenons le fil conducteur du développement de la théorie économique, pour comprendre le passage du précapitalisme au capitalisme. Rappelons que pour Aristote, la monnaie est non seulement le moyen terme de l'échange et l'instrument de circulation des marchandises, mais qu'elle est aussi un instrument de mesure et

l'équivalent général. Puis, que le rôle de la monnaie ne s'épuise pas dans ces quatre fonctions. En effet, pour lui la monnaie est aussi un instrument de réserve et d'accumulation simple : de thésaurisation. Cela fait que, pour lui, la monnaie n'est pas encore un instrument d'accumulation élargie. Se pose, dès lors, la question de savoir pourquoi le passage à l'accumulation élargie ne peut pas se dégager de la théorie aristotélicienne ? La réponse paraît être simple : A cause du fait qu'Aristote condamne le prêt avec intérêt. En effet, dans La Politique (I, 10) Aristote nous dit : « Ce qu'on déteste avec le plus de raison, c'est la pratique du prêt avec intérêt, parce que le gain qu'on en retire provient de la monnaie elle-même et ne répond plus à la fin qui a présidé à sa création. Car la monnaie a été inventée en vue de l'échange, tandis que l'intérêt multiplie la quantité de monnaie elle-même... l'intérêt est une monnaie née de la monnaie. Par conséquent, cette dernière façon de gagner de l'argent est de toutes la plus contraire à la nature ».

Ainsi, à partir de ce texte, on peut dire qu'Aristote a bloqué, par là même, tout passage à l'accumulation élargie, à la capitalisation. Car, comme nous l'avons déjà souligné, le capitalisme est, pour ainsi dire, le résultat de l'économie monétaire plus le crédit. Mais, il n'est pas difficile de comprendre que cette thèse est particulièrement problématique, dans la mesure où Aristote répète plusieurs fois, dans ces écrits, que la monnaie est un produit du droit. De là, son nom grec de *nomisma*, qui vient de *nomos*, droit. Or, le propre du droit est de se reproduire à partir de lui-même. De là, le rôle fondamental de la jurisprudence dans la théorie et la pratique du droit.

Donc, tout laisse à penser que ce passage de *La Politique*, fait partie de tous ces textes qu'on peut saisir comme étant des faux, des apocryphes. Ceci d'autant plus que dans L'Éthique de Nicomaque, Aristote nous parle des « prêteurs d'argent à intérêts usuriers. Toute cette clique se procure de l'argent par des moyens malhonnêtes et une quantité indue ». (IV, I, 39). Ce qui veut dire, concrètement, que c'est l'usure qui est le mal et non pas le prêt avec intérêt. En effet, dans la pratique des temps modernes, nous constatons que le crédit est légal et légitime, tandis que l'usure – l'existence de taux prédateurs – est une escroquerie.

Cela dit, la légitimation du crédit par Aristote, n'aurait pas permis le passage de l'accumulation simple à l'accumulation élargie et, encore moins, le passage du pré-politique au politique. Certes, pour Aristote, l'accomplissement du social – et c'est le sens même de sa philosophie sociale – passe nécessairement par l'accomplissement des moyens en vue de cette fin. Or, ces moyens sont précisément le droit, l'économie et la politique. Car si la monnaie est une nécessité, lorsque la communauté s'élargit, il est tout à fait évident qu'il vaut mieux que cet instrument soit efficace, plutôt que son contraire. Ceci d'autant plus que le crédit est le grand régulateur de la vitesse de circulation de la monnaie.

A la hauteur de nos circonstances, comme aurait dit Ortega y Gasset, nous constatons que c'est le crédit qui est le point du départ du système de l'accumulation élargie (de la capitalisation), et que c'est la crise du crédit (le « credit crunch ») qui est en train de provoquer son propre dépassement. Nous constatons aussi que c'est la négation de la monnaie qui va provoquer l'effondrement de l'empire d'Occident. Puis, que c'est la consolidation de cet instrument qui nous explique le développement de la civilisation musulmane, entre le IX^{ème} et le XV^{ème} siècles. De plus que c'est le développement du crédit, tout d'abord dans les Pays-Bas, puis en Angleterre qui explique le développement considérable de l'Occident et la décadence de la civilisation musulmane à partir du XVII^{ème} siècle.

Le but de cette réflexion n'est pas d'approfondir la dialectique de ce mouvement, mais d'essayer de suivre de près le processus qui va permettre à la fois le passage de l'accumulation simple à l'accumulation élargie, et du pré-politique au politique. Donc, l'émergence du monde moderne. Actuellement beaucoup d'historiens sont d'accord pour dire que ce processus est le résultat de la Révolution anglaise. Voilà donc le but immédiat de cette partie de notre réflexion.

Mais, avant de nous y atteler, il convient de rappeler – pour faire remarquer l'état d'esprit de la société mercantile, par rapport au crédit – deux problèmes simples. D'un côté, le fait que pour Le Dictionnaire de l'Inquisition (Valencia, 1942), il y a trois péchés contre nature : l'idolâtrie, la sodomie et le prêt avec intérêt. Puis, de l'autre côté,

le fait que pour Le Coran, intérêt et usure sont une et même chose. Le mot arabe, d'après ce qu'il semble, pour ces notions est la « riba ».

Cela étant souligné, notons que la Révolution anglaise, est ce processus qui va de la Pétition des Droits (1628), à la Déclaration des Droits (1689). A l'intérieur de ce processus, il convient de noter tout d'abord la guerre civile (1628- 1649). L'exécution du Roi Charles Ier donna lieu à la période de domination d'Olivier Cromwell et puis à la Restauration, le 23 avril 1661 lorsque Charles II est couronné Roi. Pendant toute cette période, la pétition des Droits est pour ainsi dire laissé dans l'oubli. Il convient, toute fois, de remarquer que cette Pétition est en grande partie inspirée par l'esprit ce qui va devenir par la suite le Programme des Niveleurs, des *Levellers*. Plus précisément, de ce mouvement qui va se développer pendant la guerre civile. Rappelons, toutefois, que le mot *levellers* vient de l'anglais « to level », que signifie niveleur. Ce terme lui-même est apparu en 1607, lors d'une révolte agraire. Notons aussi que le Programme des Niveleurs, comporte quatre points essentiels : 1) Tolérance religieuse. 2) Libre-échangeisme économique. 3) Extension du droit de vote. 4) Droits garantis par une constitution écrite. Ce qui met à l'ordre du jour l'idée même du nivellement social. Idée qui est au centre même du projet politique, comme on peut le comprendre aisément.

C'est donc, justement, au sein de ce processus qu'il convient de comprendre l'apparition de l'*Habeas Corpus Act* du 27 mai 1679. Plus précisément, de cette règle que reconnaît et garantie la liberté des individus. C'est-à-dire de la loi qui est le point de départ de la sécurité juridique. Rappelons que cette loi donne l'ordre de présentation - délivré par un grand juge du pays -, à tout gardien de prison, pour que les personnes enfermées soient présentées devant lui. La locution latine « habeas corpus ad subjiciandum » veut dire : que tu aies ton corps pour le reproduire devant la justice.

Les dispositions les plus significatives de cette loi, interdisent toute arrestation arbitraire et protégeant la liberté individuelle. De sorte qu'après son arrestation, tout prisonnier peut adresser une demande de protection juridique aux services de la justice. Cette loi oblige le service de la prison de présenter, dans les trois jours, le prisonnier devant le tribunal. Alors, le tribunal examine le cas du prisonnier et vérifie les charges retenues contre lui. Il peut ainsi décider en fonction des charges : soit, de maintenir

l'emprisonnement ; soit, de libérer le prisonnier sous caution ; soit encore d'acquitter le prisonnier.

Il est clair que cette loi fut une véritable nouveauté pour l'époque. Elle est le fondement de ce que nous appelons la sécurité juridique. Laquelle sécurité, notons-le, trouve son accomplissement économique, comme nous le verrons plus loin, dans le développement de l'accumulation élargie. Ce qui veut dire, en tout cas, la fin de l'arbitraire propre à l'Ancien Régime.

L'*Habeas corpus* est ainsi l'acte fondateur de l'individualisme, le soubassement institutionnel de la modernité. Ce qui n'a pas été prévu par la philosophie première et fondamentale. Quoique, pour elle, l'individualisme est un produit du droit. En tout cas, dans le processus de cette pratique, l'individualisme secrète le pluralisme – les partis politiques – les *Whigs* et les *Tories* : le libéraux et les conservateurs – qui, à son tour, permet la naissance de l'Etat de Droit. Plus précisément, la célèbre Déclaration des Droits, du 23 février 1689. Pour le reste le processus politique en théorie est tout à fait simple : L'Etat de droit crée les conditions de l'égalité devant le droit (*l'isonomia*) et l'égalité devant le pouvoir : *l'isocratia*. Ce qui veut dire que l'Etat de droit doit conduire à la communauté des citoyens. Laquelle communauté est nécessairement une communauté juridique, où un vaut un et pas plus d'un. Nous avons, ainsi, affaire à une communauté où la dimension zoologique (ethnique ou sexuelle) est surmontée, pour devenir une communauté d'entités juridiques semblables. Car, « quand ce sont toujours les mêmes qui sont au pouvoir, il en résulte forcément que le reste de la population est frappée d'indignité ». (La Politique, III, 10).

Ce qui veut dire, concrètement, que *l'isothymia*, s'accomplie dans *l'isocratia*. Donc, que la démocratie est une isocratie. Mais, théoriquement et pratiquement cette « communauté d'égaux » (Ibid., VII, 8), ne peut pas se réaliser pleinement sans la médiation de la justice contributive et de la justice distributive. Ce qui implique nécessairement l'existence d'un Etat de justice.

Cette manifestation de la raison théorique, dans le domaine du politique, nous montre que son développement – même dans des formes non encore accomplies – n'a

pas pu être possible que grâce à la médiation de cette grande transformation institutionnelle qui a été l'objectivation de la sécurité juridique : de l'*Habeas Corpus Act*. Mais, il est surtout important de comprendre que la sécurité juridique va donner naissance à l'épargne, l'épargne va permettre à son tour le crédit, et le crédit va conduire à l'investissement, c'est-à-dire : à la production dans une échelle de plus en plus importante. C'est, donc, cette élévation de la vitesse de circulation de la monnaie que John Locke nous explique dans ces célèbres Considerations (1691). C'est ainsi que le libéralisme politique, va se manifester en même temps que le libéralisme économique, comme les deux faces d'une même monnaie. Mais, de la même manière que le noyau d'un arbre contient en puissance l'arbre lui-même, de la même manière le début d'un processus n'est pas encore son être accompli. L'économie libérale va tout d'abord se manifester dans la théorie quantitative de Locke et dans la théorie de l'équilibre budgétaire d'Adam Smith. Mais, ce n'est qu'au XIX^{ème} siècle, grâce au développement de la concurrence internationale, qu'elle va manifester le maximum de ses possibilités. Plus précisément dans cet ordre où l'étalon-or international va jouer un rôle autorégulateur, comme nous l'explique Karl Polanyi dans son œuvre principale : La Grande Transformation.

Pour Polanyi, en effet, l'économie libérale classique (du XIX^{ème}), se manifeste comme ce Grand Marché unique international qui s'autorégule grâce à l'étalon-or, selon le rapport libre-échange protectionnisme. En effet, les pays excédentaires – l'Angleterre étant le modèle – fonctionnaient en libre-échange, tandis que les pays économiquement faibles pratiquaient le protectionnisme. De sorte qu'ici la loi des contraires, se manifestait selon sa logique éthique. Ce n'est qu'au XX^{ème} siècle que nous allons assister au renversement de ce rapport, avec le néolibéralisme.

Mais, avant de chercher à comprendre la logique de ce renversement – et le renversement même de la logique -, il convient de rappeler que cette autorégulation englobante de l'étalon-or international se manifestait au niveau économique interne des nations, à trois niveaux différents : 1) Au niveau des taux d'intérêt. 2) En ce qui concerne l'équilibre budgétaire, et 3) pour ce qui est la quantité de monnaie (papier) en circulation.

Pour ce qui est des taux d'intérêt, rappelons que dans ce système l'offre et la demande de la monnaie, au niveau des nations, dépendait de l'abondance et de la rareté des réserves de chaque pays. Dès lors, plus un pays avait des réserves, plus la quantité de monnaie en circulation était abondante et plus les taux courants étaient bas. Dans le cas contraire, comme on peut le comprendre aisément, l'offre de monnaie était rare et chère. De sorte que les niveaux des taux courants est, dans cet ordre déterminé, par la balance extérieure. Tout pays devait, donc, faire en sorte de sauvegarder ses réserves. Pour cette raison la sagesse de l'esprit de l'époque mercantile disait : Garde l'or pour toi et exporte tout autre bien !

En ce qui concerne l'équilibre budgétaire, il convient de comprendre que son exigence est le résultat d'une nécessité d'ordre sociologique : le fait d'assurer la mobilité verticale : le fonctionnement adéquat de l'ascenseur social. Car l'Etat ne peut pas assurer l'équilibre budgétaire, s'il crée une caste de permanents. De là, la nécessité d'assurer que les fonctions publiques soient temporelles, comme nous le dit l'article 30 de La Deuxième Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen. Aristote, pour sa part, avait exprimé cette problématique en disant que : « Les lois et les institutions doivent être ordonnées de telle façon que les institutions publiques ne puissent jamais être une source de profit ». (La Politique, V, 8).

Le fait est que les postes à vie dans la fonction publique, ne peuvent que provoquer le blocage de l'ascenseur social et la lutte entre les générations. C'est précisément ce que nous constatons actuellement, avec la consolidation des nomenklaturas nationales. Le phénomène nomenklaturiste est, remarquons-le, le produit d'un ordre sociologique – de la Révolution soviétique, très concrètement -, où le but était, dans sa réalité effective, le dépassement de la mobilité verticale et la création d'un système ponctuellement hiérarchisé. En effet, la fin de la mobilité verticale, ne peut conduire qu'à la castification sociale. Donc, à la création d'un ordonnancement social suivant la logique de La République platonicienne. De sorte que les maîtres produisent des maîtres, les gardiens des gardiens et les esclaves des esclaves.

Par contre, selon le principe de la justice distributive aristotélicienne, les dépenses publiques sont de deux ordres : les dépenses de fonctionnement et les dépenses sociales.

De là, le principe de chacun selon ses capacités, à chacun selon ses besoins. Ainsi, les dépenses de fonctionnement doivent être déterminées par la capacité de chacun de contribuer au bien-être général.

Nous reviendrons plus loin sur ce problème de la justice distributive et de son rapport avec la justice contributive. Ce qui est important pour le moment, c'est de comprendre que les dépenses de fonctionnement dépendent des aléas économiques. Car il y a des périodes où l'activité économique est plus importante que d'autres. L'Etat doit être ainsi en condition soit d'augmenter les dépenses de fonctionnement, soit de les réduire. Mais, ces changements ne peuvent être rationnellement gérables, que si les fonctions publiques sont essentiellement temporaires. Dans le cas contraire, suivant la logique nomenclaturiste, l'Etat est obligé de s'endetter, pour assurer les privilèges de la caste administrative. De là que l'absence de mobilité verticale, ne peut mener qu'à l'appauvrissement des nouvelles générations et au développement d'une gérontocratie.

C'est le principe de l'équilibre budgétaire, issue de la pensée d'Adam Smith qui va conditionner le fonctionnement de l'Etat à l'époque libérale. Le dépassement de ce principe sera conditionné par l'idée keynésienne, selon laquelle le déficit budgétaire, permet une sorte de relance permanente de l'économie, soit via l'augmentation de la quantité de monnaie en circulation, soit à travers l'endettement public ou l'augmentation des prélèvements publics. C'est ainsi que l'Etat libéral – où la mobilité verticale assurait l'alternance des élites – va devenir un Etat corporatiste et nomenclaturiste, avec le développement du néolibéralisme et la fin effective de l'étalon-or.

Cela dit, passons maintenant au troisième point de l'autorégulation englobante de l'étalon-or. Plus précisément au phénomène de la régulation de la quantité de monnaie (papier) en circulation. Comme nous l'avons souligné, dans le système de l'étalon-or, la quantité de papier monnaie en circulation dépendait du niveau des réserves métalliques. Ce qui veut dire que d'une manière générale – quelque soit l'organisme émetteur, soit le système des banques privées, soit le système de la banque centrale publique –, sous le règne de l'étalon-or, la quantité de papier monnaie en circulation dépend du niveau des réserves métalliques. Par conséquent, des termes de l'échange. Ce qui fait que la

quantité de papier monnaie en circulation, ne peut pas dépasser le niveau des réserves effectives. Ceci explique la raison pour laquelle, pendant toute la période du règne de l'étalon-or, le papier monnaie a gardé une stabilité totale. Dans le cas des Etats-Unis, par exemple, depuis l'apparition du billet vert en 1790 et ce jusqu'à la *Gold Reserve Act* du 30 janvier 1934, l'once d'or valait 20 dollars. Il ne pouvait pas être autrement, car le papier monnaie était dans l'étalon-or. Ce qui veut dire que la « création ex nihilo », était de l'ordre des fantasmes, tout comme la pierre philosophale.

Par delà les automatismes de l'étalon-or, ce qui manquait à la société libérale, c'était la création d'une communauté internationale, d'une société des nations. Car le politique s'accomplit dans le cosmopolitique. Ceci de la même manière que l'économie nationale s'accomplit dans l'économie internationale. Rappelons, à ce propos, que Kant avait expliqué que la paix perpétuelle dépendait de l'existence d'une communauté des nations. Malheureusement, l'esprit du temps n'a pas compris l'urgente nécessité de cette construction. Ceci indépendamment du fait que, comme nous le dit Aristote, « le propre de chaque partie est naturellement orienté vers le soin du tout ». (Ibid., VIII, 2). Ce fut plutôt la guerre des empires qui avait, alors, le droit à la parole et la possibilité de s'exprimer. Car, comme disait Hegel, devant le peuple qui exprime l'esprit du monde, « les autres sont sans droits ». (*La Philosophie du Droit*, § 347).

3) La dislocation monétaire et la dialectique des valeurs

La première grande dislocation monétaire, est le produit du XIX^{ème} siècle. C'est le siècle de l'individualisme triomphant et de l'anthropologie relativiste. Le phénomène de la croissance économique, apparu avec l'accumulation élargie, va donner naissance à l'évolutionnisme et au primat de la volonté sur la raison universelle. Schopenhauer résume très bien ce primat de la volonté, avec le titre de son œuvre fondamentale : Le Monde comme Volonté et comme Représentation.

Mais, dans ce monde moderne, le processus du réel était surtout marqué par le phénomène de la croissance économique. Ce qui fut le résultat de l'accumulation élargie, comme nous venons de le souligner. C'est ainsi que l'idée de l'évolutionnisme va s'imposer. Le monde moderne semblait ainsi être engagé dans un processus de croissance continue. Ce qui va conditionner la naissance et le développement de l'ontologie négative : de la dialectique hégélienne. Donc, de l'idée selon laquelle – comme le dit Hegel lui-même, dans son Introduction à La Phénoménologie de l'Esprit – le vrai est le tout. Mais le tout est ce qui s'accomplit à travers son développement.

Cela dit, avant de regarder de près le développement de la dialectique hégélienne et le passage à la dialectique marxiste, essayons de voir tout d'abord le problème de la dislocation monétaire qui va s'imposer dans le monde comme résultat du Rapport Ricardo de 1810. En effet, David Ricardo propose dans ce rapport l'utilisation de l'or comme seule réserve pour déterminer la quantité de papier monnaie en circulation. C'est ainsi que le Royaume-Uni passa du bimétallisme au monométallisme. Pour Ricardo, la monnaie métallique, ne fait qu'exprimer le temps de travail nécessaire à la production. La mesure est ainsi le temps de travail – la thèse de la valeur-travail -, qui s'exprime d'une manière simple dans l'or. Il est, dès lors, inutile d'avoir deux instruments – l'or et l'argent-métal – pour mesurer le même phénomène. Ceci d'autant plus que c'est l'or qui détermine la valeur de l'argent métal.

Certes, la théorie de la valeur-travail est hautement problématique, dans la mesure où le temps de travail nécessaire à la production n'est pas le seul facteur qui participe à

la formation de la valeur finale. En effet, en plus de cette valeur, il y a d'autres facteurs qui interviennent comme le transport, la distribution, la commercialisation, la publicité, la vente et la fiscalité indirecte (la TVA). Pour cette raison, la thèse Ricardienne – qui fut par la suite acceptée comme un dogme de Karl Marx à Raymond Aron -, ne peut pas être acceptée pour justifier théoriquement ce passage du bimétallisme au monométallisme. Le fait est que ce passage va se réaliser en 1821, et par la suite va s'imposer aux autres pays. Car, il ne faut pas oublier qu'à l'époque, le Royaume-Uni était la puissance économique dominante. De sorte que sa politique va s'imposer, par les automatismes du marché aux autres pays. En effet, si l'Angleterre n'acceptait pas l'argent métal en échange de ses marchandises, ce métal tendait à se marginaliser. La France passe au monométallisme en 1870, l'Allemagne en 1871 et les Etats-Unis en 1873.

Nous allons donc, ainsi, assister au passage du bimétallisme au monométallisme. Mais, ce qu'on n'a pas compris à l'époque, c'est le simple fait que ce processus impliquera nécessairement une réduction de la base monétaire. Ce qui va provoquer une tendance à la surproduction. C'est précisément ce que Marx va constater dans une lettre du 28 décembre 1848, au journaliste Russe Annenkov. En effet, dans cette lettre, Marx explique que la première crise internationale se produit en 1825. Ce qui va lui permettre de développer sa théorie des cycles de crise de surproduction, comme manifestation du fait que le système capitaliste constitue une entrave au développement des forces productives. En effet, selon Marx, « Le mouvement contradictoire de la société capitaliste se fait sentir au bourgeois pratique de la façon la plus frappante, par les vicissitudes de l'industrie moderne à travers son cycle périodique, dont le point culminant est la crise finale ». (Le Capital, E. de la P., T.I, Paris, 1965, p. 559).

Ce qui veut dire que pour Marx, au fur et à mesure que la contradiction fondamentale se développe, nous assistons à une aggravation des crises de surproduction et au raccourcissement des cycles, avant l'avènement de la crise finale. Or, c'est précisément ce qui s'est manifesté, en quelque sorte, au niveau de la réalité elle-même. En effet, entre 1825 et 1873, nous constatons de cycles de surproduction de 11 ans, en moyenne, plutôt modérés. A partir de 1873 – avec le passage au

monométallisme par les Etats-Unis – nous constatons une aggravation de ces cycles. Puis, à partir de l'après Première Guerre mondiale, nous assistons à un raccourcissement de ces cycles qui mènent à la crise financière et déflationniste de 1929 début 1933.

Mais, la logique de ce processus n'a pas été conditionnée par la loi du matérialisme dialectique, comme le croyait Marx. Il s'agit, bien plutôt, d'une sorte de coïncidence, où la dislocation monétaire de 1821 joue un rôle de première importance. En effet, le passage du bimétallisme au monométallisme, implique nécessairement une réduction de la base monétaire. Rappelons, en effet, que la quantité d'argent métal a toujours été plus importante que la quantité d'or. Tout laisse penser que ce rapport serait de 8 pour 1. De plus nous avons affaire à un processus qui va essentiellement de 1821 à 1873.

Or, il convient de comprendre que si bien il est vrai que le métal jaune est, en tant que tel, la valeur d'échange objectivée, il n'est pas moins vrai que, historiquement parlant, l'un va avec l'autre. Ceci, dans la mesure où l'or a toujours joué le rôle de valeur en dernière instance, en tant qu'instrument de thésaurisation, tandis que l'argent métal a toujours joué le rôle d'instrument de réserve et de circulation. C'est la raison pour laquelle, populairement, nous parlons d'argent, lorsqu'il est question de monnaie. Il y a, donc, ici un rapport complémentaire que nous pouvons aussi exprimer en termes quantitatifs, en disant que le monométallisme donne une base monétaire faible, par rapport au bimétallisme. En d'autres termes, cet instrument monétaire n'est pas complet que dans sa dualité. De sorte que le monométallisme fut une amputation absurde et irrationnelle qui va provoquer, au niveau de la perception du monde, une dislocation ontologique. Laquelle dislocation va se manifester aussi au niveau des cadres référentiels et de la logique de la pensée elle-même.

Comme nous l'avons déjà souligné, l'*Habeas Corpus Act*, la sécurité juridique, rentre dans la logique aristotélicienne, selon laquelle l'individualisme est un produit du droit. Puis que l'individualisme mène, à travers le pluralisme, à la formation de l'Etat de droit. Donc, au sein de cette vision anthropologique, le développement du social est le résultat de l'accomplissement de la substance éthique de l'humain. C'est-à-dire de l'idée

selon laquelle la justice est le fil conducteur de ce processus. Car le juste est l'égalité proportionnelle et, l'injuste, ce qui s'oppose à cette égalité, soit par excès soit par défaut. Le juste est ainsi la mesure entre le trop et le trop peu. L'injuste étant ce qui s'oppose à l'égalité, à l'équidistance et à l'équité.

La dislocation monétaire va, dès lors, provoquer un déboitement axial : la désagrégation des cadres référentiels. C'est ainsi, donc, que la dislocation de la mesure (la monnaie) – de ce qui permet de satisfaire nos besoins et les besoins que nous avons les uns des autres – va conduire à la distorsion de la logique éthique : au renversement des valeurs. Car, sans mesure adéquate, il n'y a pas d'échange équitable ni communauté accomplie des rapports. Par conséquent, ce processus va conduire à la formation de ce monde dans lequel le vrai est un moment du faux, en tant que faux et non faux aussi. Et c'est précisément cette dialectisation des cadres référentiels qui va permettre à Bakounine (1814-1876) de soutenir que la construction et la destruction sont une et la même chose. De sorte que les valeurs d'ordre universel et leur négation sont une et la même chose. Comme dans le 1984 d'Orwell, où la vérité et le mensonge, ainsi que la liberté et l'esclavage, sont une et la même chose.

C'est précisément dans ce monde renversé, que nous allons assister à l'émergence et à la consolidation de l'idée selon laquelle le devenir du monde est le produit du développement des automatismes de l'Histoire. Ou encore de l'idée selon laquelle la monnaie et la valeur de change sont la manifestation de la vénalité et de la prostitution universelle. De sorte que le devenir du monde n'est plus la concrétisation de la substance éthique de l'humain. En tout cas, la thèse aristotélicienne selon laquelle il n'y a pas de vie sociale sans échange, ni, échange sans égalité, ni égalité sans commune mesure, est une thèse qui sera reléguée à l'oubli; à la rigueur, elle sera considérée comme la manifestation d'une pensée non encore achevée, comme un produit de la pré-modernité.

Le fait est qu'on ne peut pas comprendre le renversement produit par la modernité, si on ne tient pas compte que pour Aristote l'accomplissement du social passe par la réalisation pleine et entière des possibilités contenues dans le droit, l'économie et le politique, tandis que pour Marx ce processus implique nécessairement

la négation de l'économie, du droit et du politique. De plus, il n'est pas inutile de remarquer que pour Marx, la négation de l'économie implique forcément non seulement le dépassement de la monnaie, mais aussi de la production des valeurs d'échange en tant que tel. Ce qui implique nécessairement aussi bien le dépassement de l'échange élargi, que la négation de l'échange simple (le troc), pour ne laisser place qu'à la production de valeurs d'usage. Bien évidemment, la négation du politique implique aussi bien la disparition de l'individualisme, du pluralisme (des partis politiques) et de l'Etat de droit, mais aussi de toute forme de représentation, pour ne laisser la place qu'au règne de l'arbitraire et du despotisme en tant que tel.

C'est donc au sein de ce dépassement de la pensée première et fondamentale que le monde va connaître la Grande Crise, et que les sentinelles de l'intelligence, de ce moment historique, sont restées aveugles comme des chauves souris devant la lumière. Car derrière les ombres chinoises que ce pouvoir implique, s'est développé l'ordre du monde qui est actuellement en train de s'effondrer, au milieu d'une hécatombe d'ordre universelle.

4) De la Grande Crise et de l'émergence du règne de la confusion des confusions

La crise des années Trente, fut le résultat en première instance de la politique de thésaurisation de la Réserve Fédérale américaine. A partir du début de cette guerre, les Etats-Unis vont se convertir – à cause de leur position géographique excentrée, par rapport aux pays du champ de bataille – dans l'atelier économique et militaire du monde. Ils vont donc, ainsi, devenir la première puissance exportatrice du monde et le resteront jusqu'en 1985.

Pour ce qui est de la politique de thésaurisation, rappelons qu'en 1913, les Etats-Unis contrôlaient le 15% des réserves or du monde. En 1920, ils disposaient déjà des 30% des réserves or du monde, et en 1932 le niveau des réserves était de 44%. Tout indique que le Réserve Fédérale n'a pas monétisé la totalité de ces réserves. De sorte qu'en 1932, le niveau de démonétisation était de l'ordre de la moitié de cette masse. Ce qui va provoquer une contraction brutale des échanges sur le marché international. C'est ainsi qu'« entre 1929 et 1933 le commerce international est tombé de 5,3 milliards de dollars à 1,8 milliards de dollars ». (Le Monde, Economie, 27 février 2009,4). Le taux de déflation passa quand à lui de 2% en 1929, à 11,5% au premier trimestre 1933. Ce qui veut dire que cette crise va s'aggraver particulièrement à partir de 1930.

Or, c'est précisément la loi protectionniste votée par les Assemblées américaines, le 17 juin 1930, sous la présidence de Hoover, connu sous le nom de la *Tarif Act*, qui va aggraver ce processus. De sorte que nous avons ainsi deux politiques, qui sont à la base de la crise des années Trente : la politique de thésaurisation et la politique protectionniste de Hoover. Or, ces deux politiques sont contraires à l'esprit du libéralisme classique. En effet, comme nous l'avons souligné, pour cet esprit, les pays excédentaires doivent fonctionner en libre-échange, tandis que les pays déficitaires avaient la possibilité de pratiquer le protectionnisme. Puis, en ce qui concerne la deuxième règle, il convient de rappeler que la *Peel's Act* de 1844 lie étroitement le papier en circulation au niveau des réserves.

Cela dit, en observant les choses de plus près, nous nous rendons compte qu'il y a ici un automatisme pour ce qui est de l'augmentation du papier, par rapport aux réserves or, mais pas le contraire. En effet, une banque centrale peut démonétiser une partie des réserves, sans que cette pratique ait une incidence sur la valeur de son papier. Or, dans la logique de ce système, ce qui garantit l'automatisme entre la quantité de papier et la quantité des réserves, est la libre convertibilité. Donc, le fait que toute personne possédant un billet de banque, peut récupérer à n'importe quel moment sa garantie or, ou argent. Mais, il convient de remarquer que cette garantie ne pouvait être touchée, dans la plupart des pays, qu'en métal brut donc à partir du lingot, 1 kilo.

Quoi qu'il en soit, la libre convertibilité est une des conditions du fonctionnement adéquat de ce système. Mais, indépendamment de cet automatisme, force est de constater que le phénomène de la thésaurisation par les banques centrales ne déclenche aucune alerte. C'est, en tout cas, ce qui nous montre l'expérience américaine de la thésaurisation de l'or, entre 1918 et 1933. De là, la nécessité, pour l'avenir, d'instituer une surveillance, concernant les réserves métalliques au niveau international. Nous parlerons, à la fin de cette réflexion, de cette problématique.

Pour le moment, revenons au troisième point, de cette logique négative dans laquelle s'est engagée la politique américaine et qui va lui assurer le pouvoir dans le monde, via le règne du billet vert, depuis 1933. En effet, lorsque Franklin D. Roosevelt arrive au pouvoir, le 4 mars 1933, il se trouve avec un chômage de masse de l'ordre de 25% de la force de travail. Comme nous venons de le signaler, le taux de déflation était alors de 11,5% et le taux de crédit réel courant tournait autour de 16%.

C'est précisément pour trouver une solution à la gravité de cette situation - qui se manifeste aussi au niveau international - que fut organisée la conférence de Londres de 1933. Mais Roosevelt ne participe pas à cette Conférence, car il avait déjà pris les mesures nécessaires, en vue de sortir les Etats-Unis de la crise, tout en lui assurant l'hégémonie internationale. En effet, un mois et un jour après son arrivée au pouvoir, le 5 avril 1933, Roosevelt signa la *Presidential Executive Order* 6.102, par laquelle interdiction fut faite de la possession de l'or monétaire. Cette loi est aussi connue sous le nom de la *Gold Confiscation Act* et aussi de la *Gold Recall Act*.

Le fait est que, par cette loi, Roosevelt démonétisa l'or, tout en augmentant les réserves américaines à 66% des réserves or du monde. Puis, le 30 janvier 1934, le gouvernement américain dévalue le dollar par rapport à l'or. Faisant ainsi passer l'once d'or de 20 à 35 dollar, avec la *Gold Reseve Act*.

La Conférence de Londres fut ainsi un échec. Il ne reste, dans la mémoire historique, de cet événement, pour ainsi dire, que la Conférence de Roosevelt, le jour de son ouverture, depuis son Yacht. Et puis, surtout les mots avec lesquels il a critiqué « The old fetishes of bigbankers », les vieux fétiches des grands banquiers ; donc, l'or et l'argent métal. Bien sûr, Roosevelt ne parla pas alors des « banksters » (bank et gangsters), mot qui était très usité à ce moment aux Etats-Unis.

Pour ce qui est de l'expression « vieilles fétiches », employée par Roosevelt, lors de sa Conférence du 12 juin 1933 – qui est très proche, remarquons-le, de l'expression de Keynes de la « relique barbare », de 1923, à propos du métal jaune -, tout indique que Roosevelt n'était pas au courant de la formulation de Keynes. Actuellement, nous savons que Roosevelt rencontre Keynes pour la première fois le 28 mai 1934. En tout cas, la lettre ouverte de Keynes à Roosevelt – pour relancer la consommation et l'investissement, à l'aide d'un emprunt public exceptionnel – fut publié par le New York Times le 31 décembre 1933. (El País, 26 octobre 2008, p. 19). Ce qui veut dire, concrètement, que la politique monétaire de Roosevelt n'a pas été influencée par Keynes, contrairement à ce que d'une manière générale on a pu expliquer jusqu'à présent.

Le fait est que Roosevelt, par sa politique monétaire, va se donner les moyens de lancer sa politique de grands travaux – dont le projet de la Tennessee Vally Authority (TWA), du 18 mai 1933 est une des plus hautes manifestations -, des aides sociales, par le biais de la Sécurité Sociale (du 14 août 1934) et de la fondation de l'institution semi-publique de refinancement hypothécaire Fannie Mae, en 1938. Ceci veut dire, par conséquent, que la politique du *New Deal* de Roosevelt fut financée par la planche à billets et, par ce biais, par le reste de la communauté internationale, grâce à l'opération unilatérale de la *Confiscation Act*, du 5 avril 1933.

Mais, par delà l'importance historique de cette loi, il convient de remarquer que les grands spécialistes de l'époque – Keynes, Hayek, Schumpeter, etc., etc. – n'ont pas compris que la *Confiscation Act* donna naissance au règne du dollar, au sens strict du terme. Parce que pendant la période qui s'étend du 5 avril 1933, au 22 juillet 1944, le dollar n'était pas garanti par les réserves or des Etats-Unis. Ce qui veut dire, concrètement, que pendant cette période nous avons affaire au règne du dollar au sens strict du terme – à l'étalon-dollar – et non pas à l'étalon de change or. Lequel terme va émerger avec la Conférence de Gênes (1922) – organisée par le Royaume-Uni, mais à laquelle les Etats-Unis ne participent pas -, et qui se donne comme but de considérer les livres sterlings, dans les réserves de banques centrales, comme étant aussi bonnes que l'or. Le fait est que ce projet n'a pas marché, cependant, la stratégie de Roosevelt fut une réussite considérable pour les Etats-Unis. En effet, à partir de 1934 va apparaître le nouveau dollar où apparaît le Grand Sceau des Etats-Unis (de juin 1782) où figurent les deux consignes – « *Novus ordo seculorum* » et « *Annuit cœptis* » -, plus la devise : « *As good as Gold* ». Donc, curieusement, le billet vert était présenté comme étant aussi bon que l'or, mais sans aucune garantie or. Ce qui va être le cas pour le dollar des Accords de Bretton Woods : entre le 22 juillet 1944 et le 15 août 1971. Par conséquent, avec la loi de la confiscation de l'or monétaire, Roosevelt inaugure un nouvel ordre monétaire international, où les Etats-Unis détiennent le droit et le privilège d'émettre la monnaie internationale. Certes, comme nous venons de l'indiquer, ce règne va connaître une période, pour ainsi dire moins faste – entre 1944 et 1971 -, quoique suffisamment privilégié. Ceci, au point tel que De Gaulle parlera de cette époque comme étant celle du privilège exorbitant.

Ainsi, le processus de la dislocation monétaire - et donc axiale, car la monnaie est la mesure des échanges dans le système marchand – va conduire au point tel que l'humanité semble ne pas faire la différence entre ce qui est une mesure commune (universelle) de ce qui est une mesure particulière (nationale). Et c'est précisément cette fracture axiologique qui est la cause de la crise que nous connaissons actuellement. Ce qui donne naissance à ce monde de la confusion des confusions, où le juste est un moment de l'injuste, en tant que juste et non juste aussi. Suivant justement ce que

Georges Lukàcs – l’auteur d’Histoire et Conscience de Classe (1923) – appela la dialectisation de la dialectique.

Il s’avère, dès lors, clairement que le règne d’US dollar a connu trois phases bien distinctes :

La période qui va du 5 avril 1933, au 22 juillet 1944, où le dollar est considéré comme étant aussi bon que l’or. Pendant cette phase, l’essentiel des réserves de l’or monétaire du monde étaient démonétisé et stocké principalement au Fort Knox, dans la grande base militaire du Kentucky.- Rappelons, à ce propos, que dans la pratique normale de ce système, l’or monétaire se trouvait dans les caves banques centrales et servait à garantir le papier émis par cette institution. Par contre, à Fort Knox, l’or monétaire est démonétisé, il est retiré des circuits monétaires; il est simplement désactivé : stérilisé. Pour certains, c’est la mise hors circuit du Veau d’or, pour d’autres ce fut la condition de la suprématie du billet vert.

La période qui va du 22 juillet 1944 au 15 août 1971. Cette phase est connue historiquement sous le terme de système de Bretton Woods. Pendant ce laps de temps, l’US dollar est garanti par les réserves or des Etats-Unis. Ce qui va provoquer une réduction très forte de ces réserves. Permettant, ainsi, sa redistribution au niveau international. Pendant cette période les autres monnaies convertibles, sont liées au dollar dans un rapport de parité fixe, stable et ajustable.

La troisième période commence, de facto, le 15 août 1971, et est encore efficace de nos jours. Notons que pendant cette phase l’US dollar n’est plus garantie par les réserves or des Etats-Unis. La devise « *As good as gold* », va commencer à disparaître en 1965 et va être remplacé par la nouvelle devise : « *In God we trust* » : En Dieu nous croyons.

Ceci veut dire qu’avant le 15 août 1971 les Etats-Unis remboursaient en or les excédents dollars, lorsque les pays le demandaient. Ce fut notamment le cas de la France, sous la présidence du Général de Gaulle. Cependant, il y avait alors de pays qui préféraient garder leurs réserves en dollar. Par contre, après le 15 août 1971 les Etats-Unis remboursaient les excédents dollars avec leurs bons du Trésor. Car à la différence

De la dislocation monétaire au règne de la confusion des confusions

des billets de banque, les bons du Trésor sont rémunérés. Les chiffres nous indiquent, en tout cas, que fin 1971 il y avait 30 milliards de dollars, en bons du Trésor américain, dans les banques centrales des pays excédentaires, tandis qu'à la fin 2008, il y avait dans ces banques quelques 7.000 milliards, en bons du Trésor américain.

5) Le néolibéralisme et le crépuscule de la pratique de la raison

A l'époque, au début 1971, tout indiquait que le règne du billet vert arrivé à sa fin. De Gaulle, dans sa Conférence de Presse, du 4 mars 1965, avait déjà parlé de la nécessité de sortir du règne du privilège exorbitant et de renégocier les Accords de Bretton Woods, pour revenir à l'étalon-or. Le 15 août 1971, le Président de Etats-Unis, Richard Nixon, supprime la garantie or du billet vert. Les réserves or de la Réserve Fédérale, avaient diminué considérablement. Les Etats-Unis ne pouvaient plus garantir, avec leurs réserves or, la valeur du dollar. Donc, normalement on aurait du assister à ce retour au règne de l'étalon-or, Mais, voilà que la destinée du monde a voulu autrement. Lors de la rencontre aux Açores, entre Nixon et Pompidou, du 13-14 décembre 1971, le secrétaire américain du Trésor John Connally et le ministre de l'économie française Giscard d'Estaing, ont négocié la sortie du système de la parité fixe et le passage à un système de changes flottants contrôlé, mais à aucun moment il fut question de la garantie or du dollar, de la pièce maitresse des Accords de Bretton Woods. La suppression de la garantie or du dollar, par Nixon, le 15 août 1971, fut tenu, pour ainsi dire, pour un fait accompli. C'est, donc, le passage de la parité fixe aux changes flottants contrôlés qui fut entériné par les Accords de Washington du 18 décembre 1971.

Mais cette mise entre parenthèse de l'or, n'a pas pour autant supprimé le fait que l'or est la valeur de change objectivée ; donc, en lui-même la monnaie universelle. Pour cette raison, nous allons assister à un processus de retour à l'étalon-or, par les automatismes du marché. Ceci veut dire, par conséquent, qu'avec les Accords de Washington, les Etats-Unis se sont trouvés avec le droit et le privilège d'émettre la monnaie internationale. Mais, indépendamment de cette mesure, l'or continua à jouer un rôle monétaire. Car, ces Accords n'ont pas démonétisé l'or. Nous allons assister, alors, à une montée très rapide du prix du métal jaune. C'est ainsi que, pour donner le mouvement global, l'onçe d'or est passée de 35 dollars le 17 mars 1968 à 850 dollars, le

21 janvier 1980. Puis, c'est après que la valeur du métal jaune va s'effondrer, à cause de sa démonétisation, avec les Accords de Jamaïque du 8 janvier 1976.

Notons que les Accords de Jamaïque vont entrer en vigueur le 1^{er} avril 1978, consacrant, ainsi, « l'abandon du système monétaire de Bretton Woods ». (Chronologie de l'économie mondiale, Bréal, Paris, 1992, p. 75). Ce qui veut dire concrètement qu'à partir de cette date l'or fut, par une convention internationale, entièrement démonétisé, pour devenir, en principe, un métal comme n'importe quel autre. Mais, cette politique destinée à éviter le retour de l'or comme étalon et assurer la suprématie du billet vert, n'a pas empêché l'or de continuer à s'apprécier. C'est ainsi que le 2 octobre 1979, l'once d'or va atteindre 450 dollars (Ibid, p. 78) et se trouver le 21 janvier 1980 à 850 dollars, comme nous venons de l'indiquer.

Mais, il convient de noter que l'effondrement du prix de l'or que nous allons connaître par la suite, n'a pas pu être possible qu'à cause des taxations des transactions sur l'or qui furent introduites début décembre 1979, dans les pays les plus riches du monde. Nous allons ainsi assister au fait que le prix de l'or va osciller au-tout de 320 dollars l'once entre 1982 et 2000. De sorte qu'après la chute du prix du métal jaune, le 21 janvier 1980, nous allons assister à la montée en puissance de l'étalon-dollar. L'US dollar va ainsi passer, à Paris, de 5,20 francs pour 1 dollar, à 10,60 francs, le 26 janvier 1985. (Ibid. p. 91). De sorte que l'effondrement du prix de l'or va provoquer la surappréciation du billet vert. Ce qui n'était pas non plus une solution, car les Etats-Unis vont devenir de moins en moins concurrentiels et leur balance extérieure va se creuser de plus en plus.

C'est précisément cette surappréciation du billet vert qui va mener aux accords de New York du 22 septembre 1985. Très précisément, à la formation de trois espaces monétaires : celui d'US dollar, celui du DM et celui du Yen. Bien évidemment au sein de cet ordre le billet vert était le « primus inter pares ». Mais avant de regarder de près ces Accords de New York, rappelons que le système monétaire de l'après guerre s'était déjà manifesté, à l'époque, comme un ordre pyramidal dans lequel il y avait, comme l'a signalé Habermas, un gagnant (les USA), des profiteurs {comme la République

Fédérale Allemande (RFA) et le Japon] et les pays perdants : particulièrement les pays du Tiers-monde.

Le fait est que cette année là (1985)), les pays du Tiers-monde étaient au bord de la faillite, à cause du surendettement international. Cet endettement fut, notons-le, le résultat de la thèse selon laquelle avec la guerre du Kippour (octobre 1973) le monde a assisté à un renversement des termes de l'échange. De sorte qu'à partir de ce moment là, les matières premières allaient s'apprécier considérablement, par rapport aux produits finis. De sorte que les pays industrialisés allaient s'appauvrir par rapport aux pays du Tiers-monde. Ce qui aura comme résultat le fait que les grandes banques internationales vont prêter des sommes considérables à ces pays, généralement gouvernés par des élites pour lesquelles, la chose publique est comme un butin de guerre, destiné à satisfaire la cupidité de ceux qui contrôlent le pouvoir. Cette forme de prédation, plus la sur-évaluation du billet vert, vont faire qu'en 1985 presque tous ces pays étaient au bord de la faillite. Ce qui va donner naissance au Plan Baker, du 9 octobre 1985. Lequel Plan aura comme but la restructuration de la dette. Plus précisément, le fait que les pays surendettés devaient continuer à servir la dette, tout en laissant le remboursement du capital pour plus tard. En Amérique Latine on parlait, à ce propos, de : « Dette extérieur, dette éternelle ! ».

Cela étant souligné, revenons maintenant aux Accords de New York, du 22 septembre 1985. En effet, selon ces Accords les deux pays les plus excédentaires – la RFA et le Japon – devaient intervenir sur les marchés des changes en achetant des US dollars et en vendant leur monnaie. De sorte à déprécier le billet vert et à apprécier leur propre monnaie. Le fait est que suivant cette politique, le DM est passé entre le 22 septembre 1985 et le 22 février 1987 – lors des Accords du Louvre – de 3,20 pour 1 dollar, à 1,60 toujours pour 1 dollar. Le yen de son côté passa alors de 244 pour 1 dollar, à 122 yens. Ce qui veut dire concrètement qu'aussi bien le DM que le yen, vont se dévaluer, dans ce laps de temps, de 50% par rapport au dollar. Ceci montre, d'une manière toute à fait évidente, que la valeur de change d'une monnaie convertible est le résultat de l'abondance ou de la rareté d'une monnaie sur le marché international, et non

pas du taux d'inflation, comme le soutient, alors, le discours dominant. Car, pendant cette période le taux d'inflation de ces monnaies n'a varié que d'une manière marginale.

Tout ceci montre jusqu'à quel point la suprématie du billet vert, a été voulue par la communauté des puissances dominantes. La vérité est que depuis 1971, cette hégémonie n'a pas été le résultat d'un « hold up » monétaire, mais plutôt le produit d'un consensus de ce qu'on appelait à l'époque, les dix pays les plus riches du monde, pour être réduit par la suite au G-5 – lors des Accords de New York, du 22 septembre 1985 – et au G-7 : lors des Accords du Louvre du 22 février 1987.

En effet, si nous restons au niveau de la troisième phase de la suprématie d'US dollar – de 1971 à nos jours -, force est de constater qu'à cause de ce consensus, il n'y a eu que l'or pouvant s'opposer au billet vert, selon les automatismes du marché, d'un processus sans sujet. Une fois cette puissance historique éliminée, il n'y avait aucune monnaie capable de s'opposer au règne de la monnaie d'Oncle Sam. Certes, lorsque Raymond Barre lança son projet de la monnaie unique européenne – avec le Plan Barre, du 12 février 1969 -, il pensait non seulement que l'union monétaire allait conduire à l'union politique, mais aussi qu'elle allait prendre très rapidement la place de l'US dollar. Ce qui n'a pas fonctionné et pour cause, car la monnaie unique ne pouvait pas émerger à partir du projet de la convergence monétaire.

Rappelons, en effet, à ce propos, que les Accords de Bâle, du 24 avril 1972, donnent naissance au Serpent Monétaire Européen. Au sein de ce système, les monnaies faibles – particulièrement le franc français (FF) et la lire italienne – devaient s'apprécier, tandis que la monnaie forte – le DM particulièrement – devait se déprécier. Or, pour apprécier sa monnaie, la banque centrale d'une monnaie faible doit acheter sa monnaie sur le marché international, ce qui provoque nécessairement la réduction de ses réserves et son affaiblissement structurel. Par contre, dans ce processus de la convergence monétaire, la monnaie forte doit se déprécier. Pour se faire, la banque centrale en question (la Buba, en l'occurrence) devait vendre sa monnaie et acheter la monnaie de réserve (l'US dollar) ; ce qui lui permettait d'augmenter ses réserves et de renforcer sa puissance. De sorte que ce système va avantager la monnaie forte, au détriment des monnaies faibles.

En réalité, ce n'est qu'à partir de la fin 1995 que la convergence monétaire va commencer à se produire, permettant ainsi la création de la monnaie unique. Et ce n'est qu'à partir de l'apparition effective de la monnaie unique européenne, le 1^{er} janvier 2002, que le billet vert va se trouver un véritable concurrent. Plus précisément, l'existence d'une monnaie internationale quantitativement limitée. Car, dans le système de l'euro, la Banque centrale Européenne (la BCE), n'a pas le droit d'émettre de la monnaie. Elle peut, par contre, autoriser les banques centrales nationales à le faire, en échange de devises et particulièrement des dollars. En d'autres termes, la BCE vend le droit d'émettre de la monnaie, aux banques centrales nationales, en échange des dollars. Cela fait, par conséquent, que les seuls pays qui peuvent augmenter leur stock monétaire en circulation, sont ceux qui ont des excédents. Ce qui a été particulièrement le cas de l'Allemagne. Car, depuis l'apparition effective de la monnaie unique, elle va se trouver avec des excédents considérables. C'est ainsi qu'en 2007, l'Allemagne va se trouver avec une balance courante excédentaire de 200 milliards d'euros, tandis que la France, deuxième puissance économique européenne, aura, cette année là, un déficit courant de 40 milliards d'euros.

Cela dit, essayons de voir deux points essentiels : 1) Comment s'est produite la convergence monétaire, avant l'apparition de la monnaie unique ? 2) Comment expliquer les excédents allemands, particulièrement élevés, entre 2004 et 2007 ? Pour ce qui est de la convergence monétaire, au sein du SME, à partir de la fin 1995, il convient de rappeler que ce phénomène est le produit de la réunification allemande. Plus précisément, de l'affaiblissement du DM. De sorte qu'à partir de la fin 1997, comme le DM était une monnaie faible parmi les autres monnaies faibles, nous avons pu constater la convergence des taux directeurs. Notons, en tout cas, qu'en 1998, la France se trouva avec l'excédent des comptes courants le plus important de la CE, avec 36 milliards de dollars, tandis que cette année là, l'Allemagne va avoir un déficit en comptes courants de 3,6 milliards de dollars. D'ailleurs, pour ce qui est du rapport commercial entre la France et l'Allemagne, il convient de remarquer que l'année avant la réunification (1988), la France a connu un déficit de 48 milliards de francs, tandis qu'en 1998 l'excédent français par rapport à l'Allemagne, fut de 52 milliards de francs.

De la dislocation monétaire au règne de la confusion des confusions

De plus, cet affaiblissement du DM va se manifester lors de l'apparition formelle de l'euro, le 1^{er} janvier 1999. En effet, lors de la première cotation de l'euro, la monnaie européenne valait 1,1789 dollars. Puis, le 26 octobre 2000 l'euro a touché son niveau le plus bas par rapport au dollar. En effet, ce jour là, un euro valait 0,8226 dollar. Le fait est que cette dépréciation de l'euro, fut la conséquence non pas des gaffes de l'ancien Président de la BCE, Wim Duisenberg, comme on le disait à l'époque, mais tout simplement de l'affaiblissement du DM. Lequel affaiblissement structurel, fut accentué par la fin de la zone mark, instituée par les Accords de New York, du 22 septembre 1985. De sorte qu'à partir du 1^{er} janvier 1999, toutes les banques centrales de la zone euro – comme la Banque de France, la Banque d'Espagne, etc., etc. -, ont vendu des DM pour acheter de dollars. Ce qui va provoquer une surabondance de DM sur le marché international et, par conséquent, la dépréciation de la monnaie allemande. Laquelle correspondait, il convient de le remarquer, à 38% de la valeur de l'euro. Bien évidemment, une fois cette surabondance absorbée, l'euro commença à s'apprécier par rapport au billet vert. Processus qui va s'accélérer à partir de l'apparition effective de l'euro, le 1^{er} janvier 2002.

Cela étant remarqué, posons-nous la question de savoir comment expliquer les excédents considérables de la balance commerciale allemande. Car, rappelons que l'Allemagne a, depuis les années soixante, une balance touristique très déficitaire. Donc, en ce qui concerne la balance commerciale allemande, nous constatons que cette balance fut excédentaire de 18,5 milliards de dollars en 2000, tandis qu'en 2007, cet excédent fut de 320 milliards de dollars, c'est-à-dire 200 milliards d'euros. La cause de cette montée spectaculaire est le résultat de la pratique de la sous-traitance. Spécialement avec les pays frontaliers comme la Pologne. En tout cas, on n'a qu'à regarder la carte, pour comprendre les possibilités de la sous-traitance. Qui vont se développer, particulièrement, à partir du 1^{er} mai 2004, avec l'entrée des pays de l'Europe de l'Est dans la CE. Annie Hahn nous fait remarquer dans *Le Monde*, à ce propos : « Les produits porteurs de l'étiquette Made in Germany sont de plus en plus souvent seulement assemblés en Allemagne, plus qu'ils ne sont réellement fabriqués ». (8 juin 2007, p.13). De plus, Antoine Seillière - l'ancien patron du Medef, et actuel

patron du BusinessEurope, donc le patron des patrons – dans une interview faite par le journal Le Monde avait déjà expliqué que : « Dans une voiture allemande exportée, la part des produits délocalisés sont de l'ordre de 40% » (12 mai 2007, p. 13)

Certes, dans cette interview Antoine Seillière confond délocalisation et sous-traitance. En effet, nous parlons de délocalisation lorsqu'un produit est entièrement fabriqué à l'extérieur. Pour cette raison, nous disons que Renault a délocalisé en Roumanie la fabrication de la Mégane. Et pour cela même cette voiture est dite « Made in Rumania ». Par contre, la sous-traitance consiste dans la production de parties d'un tout ; donc, des pièces qui sont assemblées dans une entreprise différente, et, en l'occurrence, dans un espace juridique différent. Dans ce cas, ce qui compte, pour être concurrentiel, c'est que la valeur ajoutée des composantes soit la plus réduite possible. De là que la sous-traitance, de composantes, dans des pays à bas salaires est plus intéressante que la même opération dans les pays à haut salaires. Ceci d'autant plus que ces pays à bas salaires, sont très proches géographiquement du pays exportateur. De là, donc, le caractère très concurrentiel des produits allemands. Pour cette raison, il est de plus en plus question de produits « Made by Germany », que de produits « Made in Germany ».

6) La nouvelle Grande Crise et la fin du règne du billet vert

Nous l'avons déjà souligné, l'émergence effective de l'euro – le 1^{er} janvier 2002 - va provoquer l'affaiblissement de l'US dollar. Ceci d'autant plus facilement que la politique monétaire de la Réserve Fédérale devenait de plus en plus accommodante, pour assurer la relance économique américaine. C'est ainsi qu'entre juin 2003 et juin 2004, le taux directeur de la Réserve Fédérale, va se trouver à 1%. Ce qui veut dire, une augmentation considérable du crédit immobilier, aussi bien pour le taux préférentiel (crédits « prime ») des personnes très solvables, que pour les taux très chères accordés aux personnes peu solvables : crédits « subprime ».

Depuis la création de Fannie Mae par F D Roosevelt, en 1938, les personnes défavorisées, ont accès à la propriété grâce au refinancement hypothécaire par cette entreprise semi publique, et à partir de 1979, par sa consœur Freddie Mac. Cela fait, par conséquent, que ces entreprises, subventionnées par l'Etat Fédéral, achetaient des hypothèques « subprime », en cas de défaillance des emprunteurs. C'est donc l'Etat Fédéral qui couvrait les pertes. Etant donné le taux d'inflation – des années cinquante, soixante et soixante dix – et la hausse consécutive des salaires, le taux de défaillance était faible. Mais, à partir de la politique désinflationniste – des années quatre-vingt, quatre-vingt-dix et début des années deux mille -, les Big Two ont eu la possibilité de titriser ces hypothèques (subprime) et les ont vendus au niveau national, comme au niveau international. Bien évidemment ces actifs, trouvaient très vite preneurs, car ils étaient très bien rémunérés et jouissaient de la notation la plus élevée (AAA), car ils étaient produits par les deux grandes entreprises semi publiques américaines. Et, donc, par l'Etat le plus solvable du monde. Le fait est que lorsque ces entreprises furent nationalisées, en septembre 2008, « le montant de leurs portefeuilles de prêts avait passé de 740 milliards de dollars en 1990 à 5.200 milliards fin août 2008 ». (La Tribune, 14-15 septembre 2008, p. 25). Ce qui veut dire que Fannie et Freddie ont achetés les crédits immobiliers subprimes aux banques locales et les ont revendus aux investisseurs sous forme d'obligations.

Cela dit, il convient de comprendre que ce qui a déclenché la crise des subprimes, ce ne sont pas les Big Two, mais la politique monétaire de la Réserve Fédérale. Laquelle politique fut, à son tour, conditionnée par la chute de l'US dollar. En effet, la chute du billet vert en 2004, a fait que la Fed a commencé à monter son taux directeur, à partir précisément de juin 2004. De sorte que deux ans plus tard, en juin 2006, le taux directeur de la Fed était à 5,25%. Ce qui avec la pratique du crédit à taux variable - dominante aux Etats-Unis -, va déclencher la crise des subprimes, à partir de juin 2006. Provoquant, ainsi, la crise bancaire du 9 août 2007 ; donc, la crise du crédit interbancaire que nous connaissons : le crédit « crunch ».

En tout cas, pour comprendre plus concrètement cette montée du taux directeur de la Fed, il faut aussi tenir compte de l'écart des taux, au niveau des deux monnaies dominantes. En effet, entre juin 2003 et juin 2004, comme nous l'avons déjà souligné, le taux directeur de la Fed, était de 1%, tandis que celui de la BCE était de 2%. Cela fait, par conséquent, qu'au niveau international la demande de crédit en dollar était dominante, car il était moins cher. Ce qui a provoqué une sortie plus importante de billets verts, sur le marché international, conduisant ainsi à la dépréciation de cette monnaie. Car, comme nous l'avons déjà signalé, la valeur de change d'une monnaie dépende de son abondance ou de sa rareté sur le marché international. C'est, donc, pour cette raison que la Fed va monter son taux directeur, provoquant ainsi la consolidation du dollar, à partir de janvier 2005, au moment où le taux directeur de la Fed et celui de la BCE se trouèrent à 2%. Mais, le but de la Fed, à ce moment là, était d'accélérer la consolidation du dollar. C'est la raison pour laquelle, elle a continué à monter son taux directeur, jusqu'à arriver au taux de 5,25%, en juin 2006. C'est alors, donc, que les saisies dans l'immobilier aux Etats-Unis deviennent massives. Mais, ce n'est que le 9 août 2007 que les grandes banques au niveau international, ont commencé à sentir les effets des célèbres bons pourris, des « junk bonds ».

Le 9 août 2007, c'est donc le début de la crise interbancaire ; plus précisément, du fait que les banques ne se prêtaient plus entre-elles. Déclenchant, ainsi, la crise du crédit, le crédit « crunch ». Or, il faut comprendre que le taux interbancaire, est la base effective de la hiérarchie des taux. Ceci dans le sens que, dans la normalité de ce

système, la banque centrale donne son taux directeur, mettons de 1%. Les banques se prêtent entre-elles, mettons à 2%. Ce qui peut donner un taux préférentiel (*prime rate*), à l'investissement, de 3%. Le taux-interbancaire est, ainsi, comme le dit le terme lui-même, le taux auquel les banques se prêtent entre-elles. Au niveau international, il est question de LIBOR (« *London Interbank Offer Rate* »), tandis qu'au sein de l'espace euro, nous parlons d'Euribor. Ainsi, si le crédit interbancaire ne fonctionne plus, cela veut dire que la politique monétaire – le fait de déterminer, d'orienter, le système du crédit, à partir de d'un pouvoir étatique donné – n'est plus efficace. Or, dans la crise actuelle nous constatons qu'il s'agit d'un phénomène global. C'est l'ensemble du système du crédit qui a, pour ainsi dire, cessé de fonctionner. C'est la raison pour laquelle, depuis le matin même du 9 août 2007, les deux grandes banques centrales – la BCE et la Fed – sont intervenues pour prêter elles-mêmes aux banques, à court terme.

A ce propos, il convient de comprendre que si le crédit interbancaire ne fonctionne plus, cela veut dire, tout simplement, que le système de l'accumulation élargie (le système capitaliste) est en panne. Cela fait que, puisque le multiplicateur ne fonctionne plus, l'activité économique elle-même tend à se contracter d'une manière catastrophique. Ce que nous constatons dans la réalité depuis lors. C'est la raison pour laquelle les banques centrales vont réduire très rapidement leur taux directeur. En un an, par exemple la Fed va ramener son taux directeur de 5,25% à presque 0%. Mais, indépendamment de cela, la machine économique continue à s'essouffler, et le crédit interbancaire est toujours paralysé. Ceci ne veut pas dire que le crédit n'existe plus, mais qu'il est devenu rare et cher et que la politique monétaire n'est plus efficace. De sorte que la crise du crédit, est devenue la crise du système capitaliste lui-même.

Mais, avant d'approfondir cette impasse, il convient de rappeler que lorsque l'actuel patron de la Réserve Fédérale, Ben Bernanke, a commencé à essayer de calculer le niveau des pertes provoquées par la crise des bons pourris, en septembre 2007, il parla d'une somme se situant entre 50 et 100 milliards de dollars. Début 2008, le FMI parla de pertes de l'ordre de 945 milliards de dollars. Actuellement, selon le FMI, les pertes pourraient atteindre 4.200 milliards de dollars. (El País, Negocios, 26-04-2009, p. 20) De cette somme, toujours selon les mêmes sources, seulement 919,6 milliards de

dollars de pertes ont été déclarées. Et c'est, justement, pour éviter la panique que cette avalanche de bons pourris peut provoquer, que - deux jours après la réunion du G-20, le 2 avril 2009 à Londres – fut imposée, comme nous l'explique Joseph Stiglitz le « changement des normes comptables, pour permettre aux firmes de ne pas provisionner leurs actifs détériorés ». (Les Echos, 10-11 mars 2009, p. 8). L'économiste espagnol Joaquin Estefanía nous explique pour sa part que pour cette réforme comptable, les actifs financier ne doivent plus être valorisés mensuellement selon leur prix du marché. (El País, 12 avril 2009, p. 12) De sorte que pour éviter de connaître la température du malade on a cassé le thermomètre, en vue de provoquer un choc de confiance. C'est pour cette raison que le discours dominant affirme, un peut partout, que nous étions au bord de l'abîme - avant la rencontre de Londres - et que nous avons donné un grand pas en avant.

Quoi qu'il en soit, ces actifs pourris sont toujours là, et ils ne sont pas uniquement détenus par les banques, mais aussi par les assurances et les fonds de pension. Ceci dit, il convient en plus de rappeler qu'en plus des MBS – des *Mortgage Back Securities* : des actifs adossés aux hypothèques – il y a les CDS : les *Credit Default Swaps* : les assurances pris sur les actifs précédents. De sorte que nous avons affaire à des montagnes d'actifs pourris privés qui ne sont plus comptabilisés, mais qui sont très réels.

C'est, justement, pour éviter l'explosion de cette bombe à retardement, qui peut anéantir l'économie moderne, que l'ancien secrétaire au Trésor américain, Henri Paulson, a lancé son célèbre plan de 700 milliards de dollars, le 2 octobre 2008, en vue d'acheter les bons pourris contrôlés par le secteur bancaire. Mais, très vite le vrai problème est apparu, celui de savoir à quel prix acheter ces bons. Sachant que leur valeur réelle est plus proche de zéro que de 100 dollar. Bien évidemment, du point de vue des lois du marché, la seule valeur légale est celle donnée par le marché lui-même. Ce qui n'est pas pour les banques une solution, comme on peut le comprendre aisément. C'est la raison pour laquelle, aussi bien le plan Paulson (dit TARP I) de 700 milliards de dollars, que le plan Geithner de 789 milliards de dollars, fut employé pour prêter l'argent aux banques et d'autres institutions financières, comme AIG, l'assureur le plus

grande du monde. Notons, à ce propos, que ces prêts ont été accordés entre 10 et 12%, ce qui n'a fait qu'aggraver la situation de ces institutions. Car, en somme, les Etats ont agité dans cette affaire d'une manière très paradoxale. Ils veulent relancer le crédit, à un taux très concurrentiel, en prêtant aux banques, à des taux très élevés, souvent supérieurs au taux d'usure à l'investissement. En effet, si nous prenons comme modèle les Etats-Unis, la France et la Grande Bretagne, nous constatons que ces prêts se sont situés entre 8 et 12%. Or, il convient de remarquer, à ce propos, que pour la BCE, par exemple, le taux d'usure, pour le taux fixe à l'investissement, fut de 7,73% au 1^{er} trimestre 2008. (Le Monde, 22-23 janvier 2008, p. 13). Il y a, dès lors, une confusion terrible autour de ce problème de la stratégie convenable, pour sauver les grandes banques des pays les plus riches, et particulièrement aux Etats-Unis.

Par conséquent, ce qui est convenu d'appeler la crise des subprimes, est en réalité, comme nous essayons de l'expliquer, la crise de l'étalon-dollar. En effet, cette crise a provoqué le tsunami de la crise du crédit, et est en train de provoquer celui des assurances, des fonds spéculatifs (*hedge funds*) et des fonds de pension. A présent, tout indique que le megatsunami des actifs publics (des bons du Trésor) américain, est à l'ordre du jour.

7) Au sommet de la confusion des confusions

Le processus du déclin du billet vert, engagé en 2002, s'est développé selon sa logique jusqu'au 15 juillet 2008. Ce jour là, l'euro valait 1,6038 dollar. Ce qui veut dire que l'euro était proche de doubler sa valeur par rapport au dollar, à partir de son point le plus bas, qui s'est produit le 26 octobre 2000, lorsque l'euro s'est trouvé à 0,8226 dollar. Tout indiquait, alors, que le billet vert était au bord de l'effondrement, ceci d'autant plus que le baril de pétrole avait dépassé les 147 dollars quelques jours plutôt, le 11 juillet 2008. De plus pendant la semaine précédente le 15 juillet, le bon du Trésor américain de 30 ans, avait décroché par rapport à sa valeur nominale (100 \$), pour se trouver à 94 dollars. Ce qui ne s'était jamais produit.

C'est pour ces raisons que les grandes banques internationales – comme la BCE, la Banque de Chine, la Banque d'Angleterre, la Banque Nationale Suisse, etc., etc. – ont décidé d'intervenir, en achetant des dollars et des bons du Trésor américains, pour éviter l'effondrement du billet vert. Nous allons ainsi assister à la reflation de l'US dollar, en vue de relancer l'activité économique internationale et sortir de la crise. Par conséquent, non pas à la déflation, mais à la sur appréciation artificielle de la monnaie de l'Oncle Sam. Ce qui fera que le 28 octobre 2008, l'euro va se trouver à 1,2329 dollars et que le bon du Trésor américain de 30 ans va dépasser, le 19 décembre 2008, le 140 dollars en valeur réel.

Cette reflation brutale du dollar aura comme conséquence première, la chute du prix du pétrole en particulier et des matières premières en général. Seul l'or va résister à ce renversement des prix. Car n'oublions pas que l'or est toujours considéré, en quelque sorte, comme une matière première, comme une autre. Le fait est que cette crise dans la crise, va avoir des conséquences négatives, non seulement au niveau des échanges sur le marché international, mais aussi au niveau du secteur de la grande finance internationale. Pour ce qui est de ce dernier secteur, rappelons qu'à la mi septembre 2008, nous allons assister, aux Etats-Unis, à la nationalisation des Big Two (de Fannie et Freddie, le 7 septembre 2008) et de la plus grande assurance internationale, AIG. Mais, il convient de remarquer que c'est le 15 septembre que nous allons connaître la

banqueroute de la grande banque d'affaires de Wall Street : Lehman Brothers. Bien évidemment, le scandale Madoff – du nom du célèbre ancien patron du Nasdaq, et dont les pertes seraient de l'ordre de 65 milliards de dollars – du 11 décembre 2008, n'a pas arrangé les choses.

Cela dit, c'est au niveau international que les effets de la reflation du dollar seront les plus dévastateurs. Donc, aussi bien au niveau du commerce international lui-même, comme au niveau de l'ensemble des pays émergents. Pour ce qui est du commerce international, c'est le transport maritime qui est l'indicateur le plus important. En effet, ce transport représente le 80% des échanges sur le marché international. Or, ce transport est mesuré principalement par le Baltic Dry Index – donc, des produits non-liquides -, qui nous indique que le moment le plus élevé du marché international s'est produit le 20 mai 2008, avec 11.793 points, et que sont moment le plus bas fut, jusqu'à présent, le 5 novembre 2008, avec 663 points. Ce qui veut dire, concrètement, que dans ce laps de temps le transport maritime s'est effondré de 94%. De plus, tout indique que cette chute libre va se produire à partir du 15 juillet 2008. De sorte que la politique reflationniste du dollar, a eu de conséquences désastreuses sur les échanges dans le marché international. En d'autres termes, cette crise dans la crise fut un véritable accélérateur. Actuellement (fin juin 2009), le niveau de cette contraction est de l'ordre de 75%.

Ceci veut dire, par conséquent, que les échanges sur le marché international ont continué à se développer après la crise du crédit du 9 août 2007. Mais, ce n'est qu'à partir du 20 mai 2008, que la grande panne du multiplicateur va commencer à se faire sentir. Puis, ce processus va s'accélérer avec la reflation du billet vert, qui commencera avec le 15 juin 2008 et qui va durer jusqu'à la fin de l'année 2008. De sorte que c'est cette reflation qui est à la base de ce Pearl Harbor financier (Warren Buffet) de septembre 2008 et de la contraction la plus grande du commerce international que nous avons connu dans l'histoire moderne. Car, il ne faut pas oublier que la contraction, de fin 1929 à la fin du premier semestre 1933, fut de 60%.

Cela état dit, passons maintenant au problème de la crise dans les pays émergents. Rappelons, tout d'abord, qu'avant cette crise dans la crise, on parlait de découplage. On disait, en effet, que les pays émergents – et particulièrement les célèbres pays du BRIC :

Brésil, Russie, Inde et Chine – allaient continuer à se développer et devaient sortir les pays riches de la crise. Mais, voilà qu’avec la reflation de l’US dollar, ces pays sont aussi tombés de l’haut de la falaise (Warren Buffet). Si nous prenons, par exemple, les pays de l’Amérique Latine comme modèle, nous constatons que ces pays ont connu une croissance économique considérable, à partir de 2002, et jusqu’au 15 juillet 2008, à cause de la dépréciation du billet vert. En effet, la chute du dollar, pendant cette période, va permettre à ces pays d’augmenter la valeur de leurs exportations et connaître la contraction, la réduction, de la valeur de leur dette extérieure, en termes réels. Puis, à partir de la reflation du dollar, nous allons constater non seulement une réduction brutale des exportations et de la valeur de ces exportations, mais aussi une contraction du tourisme, des renvois de la main d’œuvre émigré et des investissements extérieurs. De plus, et surtout, nous allons, alors, assister à la dépréciation des monnaies nationales, à cause de la surappréciation du billet vert. Ceci va provoquer, du côté des populations de ces pays, des achats massifs de dollars, en vue de la thésaurisation.

C’est précisément ce phénomène de la thésaurisation de dollars, qu’il convient de remarquer ici. Car, il va provoquer non seulement la dépréciation des monnaies nationales, mais aussi contribuer à la surappréciation du billet vert. Car, la thésaurisation conduit à la diminution, à la raréfaction, de la circulation de la monnaie en question. C’est, d’ailleurs, pour éviter la trop forte dépréciation des monnaies nationales et la surappréciation du billet vert que ces Etats ont été obligés de vendre leurs réserves (en dollars) sur le marché interne. Ce qui va provoquer la réduction de ces réserves. Phénomène que nous constatons dans le cas de pays aussi différents que le Brésil, le Mexique, la Russie et la Pologne, pour ne donner que quelques exemples. Ainsi, la reflation du dollar va provoquer, en quelques mois, la dislocation des pays émergents. A l’exception notablement de la Chine, à cause du contrôle monétaire que l’Etat chinois arrive à maintenir. Mais, ce contrôle monétaire n’a pas empêché l’économie chinoise de connaître la contraction de l’activité économique ; principalement, comme conséquence de la réduction brutale des échanges, sur le marché internationale, que nous constatons depuis le 20 mai 2008.

Par conséquent, la reflation du dollar, cette crise dans la crise, n'a pas eu d'incidence sur le niveau des réserves chinoises. Nous constatons actuellement que ces réserves sont toujours considérables. Elles dépasseraient actuellement le 2.000 milliards de dollars. Dont 1680 milliards en bons du Trésor américain et autres valeurs produits par le pays de l'Oncle Sam. Quoi que nous constatons que depuis le début 2009, la Banque Centrale Chinoise (BoC) achète beaucoup moins de bons du Trésor américain. C'est ainsi qu'en 2008 la Chine a acheté pour 417,8 milliards de dollars, tandis qu'au premier trimestre 2009, elle n'a acheté que pour 7,7 milliards de dollars en bons du Trésor américain. Nous savons de plus que la BoC a acheté au premier trimestre 2009, 425 tonnes d'or. Ce qui fait que ces réserves sont actuellement de 1.045 tonnes et voudrait les augmenter pour atteindre 5.000 tonnes. (Financial Times, 27-04-2009, p.2).

Mais, avant d'approfondir la politique monétaire e la Chine, essayons de regarder de près la crise économique au sein de la CE. Car, si bien il est vraie que cette crise globale est « made in USA » - comme l'ont souligné des économistes aussi différents que Samuelson, Stiglitz et Krugman -, il n'est pas moins vraie qu'il y a une crise proprement européenne. Laquelle crise est liée aux fonds européens et que nous constatons particulièrement dans les pays du sud de l'Europe. En effet, comme on est censé le savoir, le projet européen est apparu très tôt comme un véritable projet politique. Donc, non pas comme un simple espace de libre échange devant s'accomplir, mais comme un processus politique dont le point de départ, institutionnellement parlant, fut le Traité de Rome de 1956. Certes, l'idée de de Gaulle – exprimé clairement dans sa Conférence de Presse du 4 février 1965 -, pour ce qui est l'ordre monétaire, était de revenir à l'étalon-or, pour surmonter le privilège exorbitant, et créer les conditions de l'égalité de chances, au niveau de la concurrence internationale. Mais, à partir de février 1968 Raymond Barre – comme il nous l'indique lui-même dans son livre L'Expérience du Pouvoir, Conversations avec Jean Botherel, Fayard, Paris, 2007 – commença à proposer son projet de création d'une monnaie unique, en vue d'arriver à une union politique. Ce projet sera définitivement concrétisé, dans son Plan du 12 février 1969.

En effet, dans ce Plan, Barre soutient la thèse selon laquelle l'union monétaire est la condition de l'union politique. De sorte que pour Barre, il fallait ne pas s'affronter

aux Etats-Unis, comme le voulait de Gaulle avec son projet de dépassement du règne du billet vert. Il fallait, donc, créer une monnaie unique européenne anti-inflationniste, capable de concurrencer l'US dollar et le déplacer en tant que monnaie de réserve internationale. Ainsi, la monnaie unique devait non seulement conduire à l'union politique, mais aussi prendre la place du dollar au niveau international et assurer les conditions du plein emploi. Ça devait être, donc, une opération gagnant-gagnant pour la communauté européenne. C'est ainsi que, dans ce processus, va se développer la thèse selon laquelle, il fallait en plus de la PAC (de la politique agricole commune) soutenir les pays les plus pauvres de la communauté pour leur permettre d'atteindre le même niveau de vie que les anciens membres. C'est ainsi que les Fonds Structurels vont voir le jour avec l'Acte Unique Européenne, peu après l'entrée de l'Espagne et le Portugal dans la CEE, le 1^{er} janvier 1986.

Par conséquent, à la politique de la PAC –« prime à l'exportation, prélèvement à l'importation », comme le dit Raymond Barre (Op. Cit., p. 59) -, va s'ajouter celle des fonds structurels. Ainsi, dans sa première phase de ce programme l'Espagne, la Grèce, le Portugal et l'Irlande, vont recevoir au titre de la PAC et des Fonds Structurels des subventions très importantes. De sorte que, par exemple, à partir de 1986 l'Espagne, première bénéficiaire de ces Fonds dans la CE, va recevoir de sommes considérables. Tout indique, en effet, qu'entre 1986 et 2006, l'Espagne a reçu quelques 200 milliards d'euros. (Les Echos, 30-31 décembre 2005, p. 5). Mais, à partir de janvier 2007, l'Espagne ne reçoit que 1,2 milliards d'euros par an, tandis que pour le programme 2000-2006, elle a reçu 12,5 milliards d'euros par an. Ceci, à cause du fait que ce sont les nouveaux membres de la CE qui sont, pour le programme 2007-2013, les grands bénéficiaires de ces fonds. C'est notamment le cas de la Pologne qui a remplacé l'Espagne, en tant que premier bénéficiaire des Fonds Européens.

Pour ce qui est le cas de l'Espagne, il convient de rappeler que cette avalanche d'argent, lui a permis de connaître non seulement le boom de l'immobilier et de la consommation, mais aussi d'opérer des grands investissements au niveau international et particulièrement en Amérique Latine. On parla alors du miracle espagnol, certains ont même arrivés à dire qu'ils avaient trouvés la pierre philosophale. Mais, à partir de 2007,

à cause de la réduction de ces flux monétaires, le marché de l'immobilier a connu un retournement spectaculaire. De sorte que l'économie espagnole est passée de créer plus de la moitié des emplois de la zone euro, pendant la période 2002-2006, à produire plus de la moitié des chômeurs de l'espace euro, au quatrième trimestre 2008 et le premier trimestre 2009. Ce qui veut dire concrètement, que pendant cette période l'économie espagnole a produit un peu plus de 160.000 chômeurs par mois. Ce qu'implique la production de deux millions d chômeurs par an.

Nous constatons aussi la création d'une économie artificielle, dans le cas d'une économie comme celle de l'Irlande. En effet, le célèbre tigre celtique a reçu beaucoup de fonds européens avant le programme 2007-2013. Mais, en plus ce pays pratiquait l'impôt sur les sociétés le plus bas dans la CE ; à 12,5%, au moment où les autres membres avaient un taux moyen de 34%. De sorte qu'à partir de 2007, l'Irlande va connaître non seulement l'effondrement des investissements extérieurs – à cause de la crise internationale -, mais aussi à cause de la quasi disparition des transferts européens. En effet, à partir de 2007, l'Irlande ne reçoit que 100 millions d'euros, tandis que, comme nous venons de le signaler, l'Espagne reçoit 1,2 milliards ; et, puis, que la Grèce reçoit 2,3 milliards et le Portugal 2,1 milliards d'euros.

A présent l'autre grand problème de la CE, et principalement pour les pays contributeurs nets – dans l'ordre : l'Allemagne, la France, l'Italie et la Hollande –, c'est la situation de ses nouveaux membres. Ceci, en premier lieu, à cause de la reflation du billet vert. En effet, les pays de l'ex bloc soviétique, ont la propension à la thésaurisation des dollars, lorsque cette monnaie tend à s'apprécier. Le fait est que ces pays se trouvaient avant la reflation du dollar - le 15 juillet 2008 – dans une situation particulièrement confortable. Ils étaient en pleine expansion – grâce aux investissements des pays de la CE -, détenaient beaucoup de réserves et recevaient beaucoup de subventions de la CE. En effet, en 2007, par exemple, la Pologne a reçu 7,3 milliards d'euros, la Hongrie 2,8 milliards et la Roumanie 1,5 milliards d'euros. Certes, ces pays reçoivent moins de ce qui recevaient les anciens bénéficiaires du Sud, pendant le programme 2000-2006. Car, le programme actuel (2007-2013), est considéré comme un programme de transition. Ceci explique le fait, par exemple, que la Grèce reçoit

actuellement 2,3 milliards d'euros par an, tandis que la Roumanie ne reçoit que 1,5 milliards. Mais, quoi qu'il en soit, il n'est pas difficile de constater, au niveau des statistiques, que les pays de l'Est de l'Europe, traversaient, avant le choc de la reflation du dollar, une période particulièrement favorable. Mais, à partir de cette crise dans la crise, ces pays sont tombés dans la trappe monétaire en peu de mois.

En effet, moins d'un an après la reflation du dollar, nous constatons qu'une monnaie comme le zloti polonais, a perdu 50% par rapport au billet vert, tout comme le rouble et le peso mexicain. Puis, qu'un pays comme la Hongrie est au bord de la banqueroute. En fin, que les Pays Balts sont dans une situation particulièrement préoccupante. Car, ils ont réussi à maintenir la parité avec l'euro, ce qui est en train de provoquer une contraction brutale de leur activité économique. Dans le cas de la Lettonie, la contraction de l'activité économique du 1^{er} trimestre 2009 fut annualisée de 18%. (El País, Negocios, 7-06-2009, p. 22).

Mais, le désastre ne s'arrête pas là, car comme aime le dire W. Buffet, c'est lorsque les eaux se retirent qu'on voit ceux qui nagent nus. En effet, la reflation du billet vert, a laissé voir le fait que les banques de la zone euro prêtaient en euro aux citoyens des pays de l'Est. Mais, comme les monnaies de ces pays se sont dépréciées fortement – cas par exemple de la monnaie polonaise et de la monnaie hongroise -, on constate maintenant que beaucoup de citoyens de ces pays sont endettés en euro, tout en ayant de salaires en monnaies nationales. De plus, l'essentiel de cet endettement est en rapport avec le secteur de l'immobilier, dont les prix s'effondrent. C'est ainsi que « les anciennes démocraties populaires totalisent plus du 2/3 des engagements bancaires autrichiens ». (Expansion, avril 2009, p. 26). Martin Wolf, le célèbre chroniqueur du Financial Times, résume cette situation de la façon suivante : « Les établissements des 'vieux' Etats membres détiennent environ 950 milliards d'euros de créances chez les nouveaux et sur les autres marchés émergents européens ». (Le Monde, Economie, 3 juin 2009, p. 2).

Tout ceci veut dire, par conséquent, que le noyau dur de la CE – en somme les quatre pays contributeurs nets, dont nous venons de faire allusion – se trouve dans une situation particulièrement difficile non seulement à cause du choc de la crise des

subprimes américaine, mais aussi à cause de la déconfiture des anciens et des nouveaux bénéficiaires de la Communauté. Car, la terrible ironie de l'histoire a fait que plus les pays étaient riches plus ils ont achetés de bons pourris et plus ils ont participé à la création de ces économies artificielles, tout en leur prêtant des sommes considérables.

En ce qui concerne les bons pourris « Made in USA », l'Allemagne et le Royaume-Uni sont des cas très particuliers. Car, tout indique, que sont les pays les plus touchés par ces investissements. Pour ce qui est de la Grande Bretagne, rappelons qu'elle n'est pas une contributrice nette au sein de la Communauté. Ceci à cause de la ristourne qu'elle a obtenue par Madame Thatcher, en 1984. Cela fait qu'en 2007 elle a obtenue une ristourne de 5.188 milliards d'euros. Dont les premiers contributeurs sont, en ordre d'importance, pour le programme 2007-2013, la France, l'Italie et l'Espagne. Mais, quoi qu'il en soit, force est de constater que la Grande Bretagne étant l'intermédiaire, par la City, de la vente de ces *junk bonds*, s'en est servie la première. De là, l'importance des pertes dans son secteur bancaire en particulier et financier en général. Cela dit, tout indique que ce sont les banques allemandes qui sont, à ce niveau là, les plus touchées. Car l'Allemagne étant particulièrement riche, pendant cette période, elle a beaucoup acheté de ces actifs américains, qui étaient considérés, à l'époque, comme étant meilleurs que l'or. En tout cas, selon le dernier Rapport du FMI, « la dépréciation des actifs bancaires atteindrait en 2009 et 2010, 750 milliards de dollars dans la zone euro, contre 200 au Royaume-Uni et 550 aux USA ». (Le Monde, Economie, 3 juin 2009, p.2)

En d'autres termes, tout indique que la « vieille » Europe est beaucoup plus touchée par la crise des subprimes que les Etats-Unis, et, en plus, elle se trouve devant le désastre de l'Europe du Sud et de l'Est. Et, tout ceci, après avoir participé au sauvetage de l'étalon dollar, en participant d'une manière significative à la reflation du billet vert. Ceci dit, tout laisse penser que le sauvetage de l'étalon-dollar a été de courte durée. Car, comme nous l'avons indiqué plus haut, les bons du Trésor américain, s'affaiblissent à nouveau d'une manière significative. En effet, rappelons qu'avant la reflation du dollar, le 15 juillet 2008, les bons de 30 ans se trouvaient en sous de leur valeur nominale, à 94 dollars. De plus, ce jour là, le billet vert a touché son plus bas

historique, à 1,6038. Mais, la fin de la reflation au niveau des bons du Trésor américain, va se produire le 18 mars, lorsque les bons du Trésor à 30 ans vont se trouver à nouveau à 94 dollars. Ce qui va provoquer l'intervention du Président de la Réserve Fédérale, Ben Bernanke, pour dire que son institution allait émettre 300 milliards de dollars pour acheter ces bons de 30 ans. Puis, quelque jours plus tard, le 24 mars 2009, le responsable de la Banque ce Chine (BoC) va intervenir, de son côté, pour dire que l'US dollar ne pouvait plus continuer à être la monnaie de réserve internationale. Il proposa, alors, le passage au DTS – aux Droits de Tirage Spéciaux – du FMI, pour rétablir l'ordre monétaire international. Cette intervention des autorités monétaire chinoises, montre jusqu'à quel point la confusion est considérable, et, aussi, jusqu'à quel point l'inquiétude est énorme. En effet, tout indique, comme nous venons de la signaler, que la Chine détient actuellement quelques 1680 milliards de dollars en valeurs américains (Hong-Kong et Macao, non compris). De plus, nous savons qu'il y avait fin 2008, au niveau international, plus de 7.000 milliards de dollars. De telle sorte que les 300 milliards de monétisation programme par la Réserve Fédérale, n'est qu'une quantité marginale, par rapport à l'importance de ces sommes.

Tout montre, dès lors, que nous rentrons dans un contexte de plus en plus désaxé. Le chemin du salut ne peut pas passer par l'utilisation des DTS, comme monnaie internationale, comme le croient les chinois. En effet, le DTS est l'unité de compte du FMI. Il est composé de quatre monnaies : l'US dollar (0,6320), l'euro (0,41), du yen (18,4) et de la livre sterling (0,0903). Ce qui fait qu'actuellement le DTS vaut 1,4950 dollar. En tout cas, il convient de comprendre que l'existence d'une monnaie papier au niveau international est hautement problématique, car dans ce contexte se pose la question des ayants droits des nouvelles émissions. En effet, si le FMI se mettait à émettre une monnaie internationale, va se poser à chaque fois la question de savoir à qui donner la nouvelle monnaie émise. Pourquoi à tel ou tel pays, plutôt qu'à tel ou tel autre. Ce qui peut conduire à des interminables conflits. La seule possibilité d'existence rationnelle d'un tel ordre, serait l'existence d'une République universelle. Ce qui n'est pas de l'ordre du possible, car on ne peut pas effacer les particularismes. De là, la

nécessité de créer une communauté universelle se manifestant dans l'universalité des rapports.

Bien évidemment, on peut concevoir un référentiel international. C'est-à-dire, l'existence d'un panier, de monnaie, qui donne une Unité de Compte Internationale (UCI). En anglais ICU : International Currency Unit. Mais, rationnellement parlant, ce système ne peut être qu'une structure de transition et devrait comprendre les grandes monnaies internationales – l'US dollar, l'euro, le yen et le yuan –, plus l'or. Ce qui veut dire concrètement que ce nouveau système, devrait être un ordre monétaire de transition vers l'étalon-or, selon sa logique traditionnelle du bimétallisme, pour éviter le problème posé par l'étalon-or au sens pur du terme.

Car, le problème qui se pose actuellement est le fait qu'il y a beaucoup de nations qui ont peu d'or en réserve, ou pas du tout. De là, la nécessité d'instituer une période de transition. Ce qui devrait permettre aux pays qui n'ont pas, ou qui ont peu de réserves or, de pouvoir se protéger. Car, il convient de rappeler que des pays comme le Canada (7^{ème} puissance économique du monde) et le Mexique (12^{ème} puissance économique du monde), n'ont actuellement que 3,4 tonnes d'or chacun. Par contre les Etats-Unis possèdent 8.113,5 tonnes et l'Allemagne 4.318 tonnes.- Voir à ce propos, Wikipedia : Official Gold Reserves.

Quoi qu'il en soit, cette structure de transition pourra, comme nous venons de le signaler, se donner un référentiel, une UCI. De sorte que chaque pays pourra, pendant cette période de transition, donner un taux de convertibilité à sa monnaie, au sein d'un rapport de parité stable et ajustable, avec des marges de fluctuation qui pourraient être de 2%, de chaque côté du référentiel.

Cela dit, il convient de rappeler que ce système de transition ne peut être que le résultat de la convention. Car les automatismes du marché, comme nous essayons de le remarquer, conduisent nécessairement au dépassement au dépassement du règne de l'étalon-dollar et au rétablissement de l'étalon-or international. De sorte que dans la logique de ce processus, il n'est pas difficile de comprendre que beaucoup de pays vont se trouver dans le piège du dollar. En effet, la chute brutale du billet vert laissera

beaucoup de pays avec des réserves considérables en dollars et bons du Trésor américain qui ne vaudront plus rien. Car, il ne faut pas oublier que dans ce système les bons du Trésor garantissent les billets de banque et ceux-ci sont à leur tour par les bons du Trésor. La fin de ce système ne peut, donc, que provoquer le dépassement de ce cercle vertueux (pour l'Oncle Sam), en se transformant en cercle vicieux. En désastre, pour ceux qui auront gardés ces valeurs jusqu'au dernier moment.

Le fait est que l'institutionnalisation d'une période de transition – d'un ou deux ans -, pourra permettre aux pays sans réserves métalliques de se constituer les réserves nécessaires, en vue du passage à l'étalon-or bimétallique. Elle devra permettre aussi au FMI de pouvoir prêter ses réserves à des pays qui vont se trouver dans le plus grande besoin. Le cas des pays comme le Bangladesh, 142 millions d'habitants, avec 3,5 tonnes d'or, est à ce niveau là, très significatif. Car, comme on a pu le comprendre aisément, ce n'est pas la même chose de signaler qu'il y a de situations particulièrement absurdes, comme le cas du Bangladesh que nous venons de souligner, que de signaler qu'un pays comme le Luxembourg n'a que, 2,3 tonnes d'or, ou que le Chili n'a que 0,2 tonnes, que le Costa-Rica n'a que 0,1 et que le Nicaragua n'a rien.

En effet, il s'agit de comprendre que le retour à l'étalon-or est un processus inéluctable. Il est de l'ordre de la nécessité – à cause des automatismes du marché – et non pas le résultat d'un vouloir quelconque. Car, nous constatons actuellement que si bien il est vrai que le billet vert a réussi à sauvegarder sa valeur – à cause de la reflation commencée le 15 juillet 2008 -, il n'est pas moins vrai que le marché des bons du Trésor de 30 et de 10 ans est au bord de l'essoufflement. Et ce malgré les achats de la Réserve Fédérale qui est en train d'émettre, depuis le 9 mars 2009, des dollars en vue d'acheter ces bons, comme nous l'avons déjà signalé. De sorte que comme le disait dernièrement Paul Samuelson, dans un article publié par El País : « s'il y a une pression trop forte sur le dollar, il est à craindre qu'il puisse se produire une véritable panique financière d'ordre internationale ». (Negocios, 7-06-2009, p. 25).

8) Prolégomènes à l'histoire du devenir

Nous l'avons déjà souligné, mais il convient de le répéter. Il est fondamental de comprendre que, comme nous le dit Aristote, qu'il n'y a pas de vie sociale sans échange, et échange, sans égalité. Ni égalité sans commune mesure. Ce qui veut dire concrètement que l'échange est consubstantiel à l'être social, comme nous le rappelle Aristote, et que le social a besoin d'un instrument de mesure stable. D'ailleurs, depuis des temps immémoriaux on dit que l'Etat impose de poids et des mesures. Qui sont le résultat des besoins que nous avons les uns des autres et qui garantissent la vie en société. Par conséquent, l'avenir ne peut pas être conçu, rationnellement, sans un étalon universel. Dont les fonctions sont multiples, comme nous l'avons déjà souligné, et qui permet la création et le développement des richesses, pour la satisfaction des besoins des tous, au niveau universel.

En tout cas, comme nous le signale Aristote, c'est avec le marché à longue distance – le marché international, disons nous actuellement – que la monnaie a été introduite comme une nécessité. Par conséquent, la monnaie a été inventée en vue de l'échange. Et puisque l'échange est nécessaire, la monnaie l'est aussi. Mais, la crise actuelle nous montre non seulement la nécessité d'un étalon universel, mais aussi celle de son efficacité: d'un crédit abondant et pas cher. Cela dit, la restructuration d'une économie saine et durable, ne peut être que le résultat d'une monnaie fondamentalement stable, susceptible de rétablir la confiance et le crédit nécessaire.

Certes, l'avenir n'est plus ce qu'il était. Car il fut une époque, hier encore, où la pensée dominante au niveau du savoir, croyait avec Marx, comme nous l'avons déjà indiqué, que la monnaie et la valeur de change sont la manifestation de la vénalité et la prostitution universelle. Cette croyance a fait partie de règne de la radicalité de la confusion des confusions, dans lequel Staline, Mao et Pol Pot ont été les figures dominantes. Par conséquent, de ce règne où le rapport des contraires, au niveau éthique, fut relativisé à son extrême. De sorte que le vrai fut considéré comme un moment du faux, en tant que faux et non faux aussi. Nous avons vu que tout ce déboussolement, tout ce désaxement, fut le résultat de la déstabilisation de la mesure universelle, de la fin

de l'étalon-or bimétallique. Qui va provoquer une crise permanente et la déconstruction axiologique.

Au sein du processus qui donne naissance au monde moderne, la loi des contraires au niveau du politique, va se manifester dans la relation entre le conservatisme et le libéralisme. Donc, d'une manière générale, entre ceux qui cherchaient à sauvegarder et promouvoir l'ordre hiérarchique de l'ancien régime et ceux qui cherchaient l'accomplissement de social à travers la liberté, l'égalité et la fraternité. Mais, dans ce mouvement, la dislocation axiologique va conduire au renversement de la logique de ce processus. Il sera, alors, question de droite et de gauche. Le droit étant celle qui cherchait à sauvegarder le règne de l'économie marchande, tandis que la gauche exprime cette tendance qui cherchait soit sa transformation, soit son dépassement pur et simple. L'économie fut ainsi le centre de tous les conflits. Dès lors, aux économistes se sont opposés, avec une radicalité plus au moins importante, les antiéconomistes.

Le fait est que la logique de l'ensemble de ce processus va conduire à un blocage plus au moins important de la mobilité verticale. Le problème ici, n'est pas celui de la négation plus au moins radicale de l'espace public. Car, toute société doit pouvoir déterminer l'importance de son secteur nationalisé. L'essentiel étant d'assurer la mobilité verticale et, donc, l'égalité devant le droit du travail. Car, il convient de rappeler que la logique du processus libéral mène nécessairement à l'égalité devant le droit du travail et non pas vers la création des sociétés duales. Donc, de la coexistence d'un secteur protégé par l'Etat, avec un autre soumis à la libre concurrence. En effet, le développement et la consolidation d'un ordre nomenclaturiste ne rentrent pas dans la logique de l'Etat de droit. Car, selon cette logique, l'Etat de droit crée les conditions de l'égalité devant le droit (*isonomia*), en vue de l'égalité devant le pouvoir : *isocratia*.

Par conséquent, le processus politique crée les conditions de la communauté de citoyens. Car, comme nous le rappelle Aristote, la justice démocratique implique l'égalité numérique. Mais, ce processus ne peut pas être accompli en dehors de la justice contributive et de la justice distributive. En effet, selon son concept et sa réalité l'Etat de droit s'accomplit dans l'Etat démocratique et l'Etat démocratique se réalise pleinement dans l'Etat de justice. Ainsi, le nivellement social est la manifestation même

de l'accomplissement du politique. Il apparaît ainsi clairement qu'à partir de la hauteur des nos circonstances, la dualité, la loi des contraires, du politique, ne peut plus s'exprimer correctement par la conceptualité droit-gauche. Cependant, elle peut trouver son sens dans la différence entre ceux qui sont pour le progrès qui va dans le sens de l'égalité des chances dans la concurrence nationale comme internationale et ceux qui sont contre. Le principe de l'égalité est la loi suprême de l'esprit de notre temps, comme nous le rappelle Tocqueville. L'expérience de l'inhumanisme des temps modernes, sous la forme du communisme et du nazisme, nous montre que nous ne pouvons pas faire l'économie du droit et du politique, et encore moins de l'économique.

Par conséquent, l'existence d'un régulateur englobant, capable d'assurer l'égalité des chances dans la communauté internationale, est la condition pour que les nations puissent, enfin, utiliser leur énergie en vue de créer les conditions du nivellement social, des véritables communautés de citoyens. Pour cette raison, nous disons que la politique s'accomplit dans la cosmopolitique. Car, la communauté des nations est la condition même de son accomplissement. Ainsi, la finalité de l'histoire n'est pas la démocratie libérale, comme l'a soutenue Francis Fukuyama, ou le libéralisme comme le pense Jean-Claude Michéa, mais plutôt la création d'une communauté internationale capable de se reproduire dans l'universalité des rapports. En effet, au niveau des sociétés particulières (des nations), le processus d'accomplissement – qui est le sens même du politique, ne peut pas s'arrêter au principe de la liberté, mais doit conduire à l'égalité – *isonomia* et *isocratia* – et à la solidarité : au nivellement social grâce à la justice contributive et à la justice distributive. Ce qui veut dire, concrètement, que par delà l'Etat de droit (qui tend à se réaliser dans l'*isonomia*), il y a l'Etat démocratique (l'*isocratia*) et l'Etat de justice : l'ordre où le nivellement social crée les conditions d'une véritable communauté de citoyens.

L'universalité, quand à elle, s'achève dans la Communauté des Nations se manifestant au sein d'un ordre, où, comme nous l'avons souligné l'autorégulation objective assure l'égalité des chances dans le commerce international. Car l'humanité et la bestialité ne sont pas une et la même chose, comme le croyait Carl Schmitt. Pour cela même le règne du Logos, au niveau de son universalité, ne peut être conçu que

comme un ordre où la lutte pour la justice est le sens même de la pratique de la raison. Seulement ainsi le libre-échange peut devenir échange équitable, et que la coexistence entre les nations peut trouver le sens même de sa dimension générique. Ceci, en vue d'assurer et promouvoir la paix universelle. Ainsi, la moralité qui s'objective à travers le droit, l'économie et le politique, trouve le sens même de sa finalité dans sa dimension universelle.

Dès lors, ce qui est perçu depuis la naissance de la philosophie et de la métaéthique de l'Être, comme une possibilité, peut devenir pratique effective au niveau universelle. Car, les valeurs d'ordre universel sont à la base de la raison théorique. Or, pour cette raison, comme nous l'explique Aristote, le singulier est ce qui est un numériquement et l'universelle est ce qui s'affirma en première instance dans toute singularité. Mais, comme nous avons essayé de l'expliquer, cette égalité en puissance (*isothymia*) doit devenir égalité en acte à travers le droit, l'économie et le politique. Et c'est, précisément, à l'époque de la globalisation et de sa crise que cette dimension du devenir prend sa forme la plus prégnante. Car, par delà la fausse conscience et la mauvaise fois de la pensée antiéthique des temps modernes, tend à percer une nouvelle ère des lumières. Et c'est seulement à la hauteur de ces circonstances que la raison universelle peut, en fin, jaillir dans toute sa plénitude.

Cela dit, à partir de nos circonstances, la question principale par rapport à l'avenir, est celle de savoir comment sortir de l'impasse dans lequel se trouve notre moment historique. Nous savons, en effet, que tout mène au dépassement du règne du billet vert. Ce sont les forces du marché qui conditionnent ce processus. Et ce malgré le consensus des pouvoirs établis, en vue d'éviter son dépassement. Mais, ce mouvement est inéluctable. Puis, il n'y a pas de doute que l'existence d'un patron universel est une exigence de la raison théorique. Car, comme le disait Aristote, et comme nous l'avons signalé, il n'y a pas d'échangé sans égalité, ni égalité sans commune mesure. De plus, comme nous le montre Polanyi – dans La Grande Transformation – le système de l'étalon-or international, implique nécessairement l'autorégulation englobante, au sein du rapport entre le libre-échange et le protectionnisme. De sorte à protéger les pays les plus faibles. Ce qui est une exigence éthique fondamentale.

Par conséquent, comme on peut le comprendre aisément, ce n'est pas la finalité qui pose problème. Car, il s'agit d'une finalité éthique et, comme l'as très bien expliqué Aristote, le vrai but de l'éthique est la fin correctement posée. En effet, il s'agit de comprendre que l'autorégulation objective du système monétaire international, est la condition de l'accomplissement du politique et du juridique au niveau des nations elles-mêmes. Car, un Etat ne peut pas réaliser sa finalité éthique, que s'il est libéré des contraintes considérables imposées par la lutte pour la survie et la lutte contre l'omniprésence de forces prédatrices. Pour cette raison, l'ordre international doit se donner comme but la lutte contre la concurrence déloyale et la lutte contre toute forme de thésaurisation au niveau des Etats. L'étalon universel ne doit pas être démonétisé, désactive et rendu stérile ; il doit circuler - comme le sang au niveau du corps – pour assurer la plénitude de ses capacités à l'économie des nations et l'économie internationale.

Ainsi, dans la lutte contre les injustices réciproques – qui est une manifestation essentielle de la vie en communauté -, la lutte contre la pratique de la thésaurisation de l'or monétaire par une banque centrale, est une des finalités essentielles. Car au niveau de la quantité de monnaie en circulation, au sein des nations elles mêmes, la thésaurisation d'une partie plus ou moins importante des réserves or, ne peut pas être évité par un automatisme objectif. Seule la surveillance internationale peut le faire. De là, la nécessité de la création d'une institution internationale capable de mener à bien cette surveillance, tout en luttant contre la concurrence déloyale. Par conséquent, l'ordre international n'a pas besoin d'institutions telles que l'OMC – l'Organisation Mondiale du Commerce – et le FMI. Un Conseil de Sécurité Economique devrait assumer le rôle de cette surveillance nécessaire. Car l'économie, quelque soit son niveau, doit être conditionnée par le droit: par la justice corrective.

Cela dit, le problème actuel est celui de parvenir à cet ordre, capable de s'autoréguler. Car, comme nous l'avons déjà indiqué, il y a beaucoup de pays qui n'ont pas ou qui ont peu de réserves or, pour opérer la transition d'une manière conforme aux exigences de la vie des nations. On peut, bien sur, se poser la question de savoir, pourquoi ces pays ont-ils si peu de réserves or. La réponse est simple : parce que ces

pays ont surtout préférés les réserves en dollar et, donc, les bons du Trésor américain. Car pour eux, l'or est la « relique barbare », comme le disait Keynes. Le grand problème est que bientôt ces pays vont se trouver sans aucune couverture métallique. De sorte qu'il y aura une période, après la remonétisation de l'or, pendant laquelle beaucoup de pays devront réduire leurs importations, avant de pouvoir se manifester selon toutes leurs capacités sur le marché international. Mais, la logique du système de l'étalon-or - et particulièrement sous sa forme bimétallique – devrait permettre la reconstruction rapide de la compétitivité de l'économie de ces pays. De sorte que dans un tel ordre international, les nations devront pouvoir orienter une partie importante de leur capacité humaine, à s'accomplir en tant que communauté de citoyens et, donc, capables de se rapporter aux autres communautés sociales dans la sécurité et la paix.

Il est clair qu'après la terrible expérience de la fin du règne du dollar et de la banqueroute des nations, l'humanité pensante devrait considérer pendant longtemps l'équilibre budgétaire et l'étalon or international, comme des véritables acquis. Elle va aussi se rendre compte qu'ils sont intimement liés. Car l'étalon-or international régule non seulement le rapport entre les nations, mais aussi le niveau des dépenses publiques. En effet, c'est la capacité compétitive des nations qui détermine le niveau de dépenses de fonctionnement. De sorte que le principe selon lequel les fonctions publiques sont essentiellement temporaires (Article 30 de la Deuxième Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen), devrait s'imposer de lui-même. Les postes à vie dans la fonction publique, ne peuvent pas exister dans des sociétés qui cherchent à promouvoir l'égalité des chances dans le marché du travail. Ainsi, la régulation englobante de l'étalon-or international, ne peut qu'assurer la mobilité verticale et l'alternance des élites.

Ceci veut dire, par conséquent, que le non blocage de l'ascenseur social – qui est un des grands problèmes de notre temps – est assuré non seulement par la politique (fondée sur la loi de la majorité et de l'alternance), mais aussi par le principe de l'équilibre budgétaire et celui de l'égalité des chances dans le marché du travail. Car, une société qui cherche le nivèlement social, au sein d'une véritable communauté de

citoyens, ne peut pas se permettre la formation d'une caste de monopoleurs de la chose publique, d'une nomenklatura.

Le devenir du monde implique la transformation du monde. Et dans ce devenir, la raison théorique cherche à montrer que la raison peut et doit gouverner le monde, en vue de créer les conditions du bien vivre, au sein des communautés particulières, comme au sein de la communauté universelle. Car les communautés nationales s'accomplissent dans la communauté internationale, et c'est, précisément, dans cette réalisation que le particulier accède à l'universel et que se produit la conciliation de toutes les particularités dans l'universalité des rapports.

Mais, avant de mettre fin à cette réflexion, rappelons qu'il y a même pas un an Joseph Stiglitz disait que la crise de Wall Street était au marché, ce que la chute du Mur de Berlin fut au Communisme. Bien évidemment, du point de vue rationnel, cette thèse est totalement problématique. Car, si la crise de Wall Street impliquait la fin du marché, cela veut dire que cette crise impliquerait le retour au troc. Donc, le dépassement du règne de la monnaie et de la valeur d'échange, comme le soutenait Marx lorsqu'il parlait de la fin du capitalisme. Nous pensons pour notre part, comme nous avons essayé de le démontrer, que cette crise globale conduit au dépassement du règne du billet vert, de ce capitalisme prédateur, où l'ancien patron du Nasdaq, Berni Madoff, est sans nul doute une de ses plus hautes manifestations. En tout cas, la fin du règne de ce capitalisme de papier devrait permettre la restructuration d'une économie où l'égalité est la condition de l'échange, et où l'étalon commun est une valeur immuable, comme tous les autres étalons qui déterminent le poids et les mesures. Mais en plus, il convient de tenir présent à l'esprit que si bien il est vrai que la monnaie est consubstantielle à l'être social (Aristote), il est de même vrai que son efficacité et son optimalité le sont aussi. En tout cas, la crise actuelle nous montre que le crédit – la crédibilité, la confiance – ne peut plus se manifester dans un ordre où la tricherie et la prédation s'imposent comme la loi dominante. Pour cette raison, l'étalon-or universel est la seule condition de la restructuration d'un ordre économique international capable d'assurer et promouvoir l'égalité des chances dans la concurrence internationale. Donc, loin de la

logique du privilège exorbitant; loin de la logique de la prédation universelle; loin de la négation du droit et de la justice.

Conclusion.

Nous étions en train de mettre un point final à cette réflexion, lorsque nous avons reçu un coup de fil de la Radio Notre Dame Paris. Le journaliste Louis Daufresne nous expliqua que la nouvelle Encyclique sociale du Pape Benoît XVI devait être rendue publique, et nous proposa de faire, en tant que philosophe des sciences sociales, une présentation critique. La proposition nous a semblé très intéressante. De sorte que nous avons accepté. Après la lecture du texte, nous avons vite compris qu'il s'agissait d'une œuvre très importante, du point de vue de son contenu philosophique. C'est la raison pour laquelle nous faisons ici quelques observations.

Notons, tout d'abord, que la nouvelle Encyclique sociale – Caritas in Veritate, l'amour dans la vérité - se veut une continuité de l'Encyclique de Paul VI, Populorum Progressio de 1967. En réalité, il s'agit d'un texte qui va plus loin, dans la mesure où il se donne comme but la création d'une « nouvelle synthèse humaniste ». (II, 21). Or, dans une époque comme la nôtre où le solipsisme, le cynisme et la relativisation des valeurs, sont si dominants, il est particulièrement étonnant d'entendre parler « d'un véritable humanisme intégral ». (Conclusion). C'est comme une voix qui clame dans le désert. Et pour tant, rien n'est plus urgent dans ce monde qui s'enfoncé dans l'horreur. Notre moment historique a soif d'une véritable dimension axiologique. Car, rien n'est plus urgent que « la construction d'un monde meilleur ». (IV, 49).

Mais pour parvenir à une synthèse humaniste, dont le but est, justement, de promouvoir un monde meilleur, il faut une vision axiologique, capable de soutenir et favoriser la dignité des personnes et des peuples. Il ne s'agit pas simplement de l'affirmation d'une volonté destinée aux philanthropes et aux belles âmes, mais d'une vision ayant un fondement ontologique. Car, il faut en être conscient, le fondement d'une telle vision axiologique, ne peut pas être de l'ordre du devoir-être, mais plutôt de l'être lui-même. En tout cas, ce fondement ne peut pas être de l'ordre du particulier – d'un droit (national) donné -, mais de l'ordre de ce qui ne peut pas être autrement. Se pose, dès lors, la question de savoir qu'elle est la nature substantielle du rapport entre le singulier, le particulier et l'universel ?

Aristote nous dit à ce niveau là – nous l’avons déjà souligné – que le singulier (masculin ou féminin) est ce qui est un numériquement, tandis que l’universel est ce qui se manifeste en première instance dans toute singularité. (Métaphysique, B, 4, 30) Ceci veut dire, par conséquent, que toute personne est avant tout un être humain. Ceci de la même manière que tout chien est avant tout une singularité de ce animal qui aboie, et ainsi de suite à l’infini. Il s’avère, dès lors, que puisque toutes les singularités sont des manifestations de leur universalité, tous les ensembles – plus ou moins importants des singularités : les peuples, les nations – le sont aussi.

Cela dit, le développement du rapport entre la singularité de l’humain et son universalité, sa dimension générique, est la substance même du rapport entre la raison théorique et la pratique de cette raison. Car, c’est à travers la moralité objective que ce processus se réalise. Mais, dans la logique de cet ensemble, il s’agit de comprendre, tout d’abord que le droit est le fondement du politique et de l’économique (*oikos-nomos*). Puis, que l’éthique est le fondement du droit. En d’autres termes, la capacité nomothétique de l’être humain a son fondement dans sa dimension éthique. Platon nous explique, à ce propos, que le Logos est la pensée qui raisonne à partir des valeurs d’ordre universel. De sorte que le politique et l’économique sont des prolongements de la substance éthique de l’humain, à travers le droit.

Ainsi, « une vision globale de l’humanité », comme le dit Benoît XVI, (I, 18), ne peuvent être que le résultat du développement de l’égalité en puissance, contenue dans la logique même de son être. De sorte que l’égalité en puissance (*isothymia*), doit devenir égalité en acte, à travers le droit et la politique : l’égalité devant le droit (*isonomia*) et l’égalité devant le pouvoir : *isocratia*. Mais, les particularités (les nations) ne peuvent pas s’accomplir en dehors de l’universalité. Ce qui veut dire concrètement que la politique s’accomplit dans la dimension cosmopolitique. De là, la nécessité de « la poursuite incessante d’un juste ordonnancement des réalités humaines ». (Conclusion). Donc, de l’existence d’un ordre global capable d’assurer et promouvoir l’accomplissement au sein de l’universalité des rapports. Le Pape parle, à ce niveau là, de la nécessité de réaliser l’ordre du monde «dans le convivialité et dans la solidarité universelle au bénéfice du développement communautaire et planétaire ». (V, 59).

Mais, malheureusement ce processus a été jusqu'à présent perverti par les forces du mensonge et de la fausse conscience. Car, ces forces se sont imposées, non pas parce qu'elles sont inéluctables, mais parce que la raison n'a pas eu la parole ni la possibilité de s'exprimer. Benoît XVI en reprenant les mots de Paul VI nous dit, à ce propos, que « le monde est en malaise faute de pensée ». (V, 53).

Pour cette raison Benoît XVI nous propose, dans ce qui est la nouvelle doctrine sociale de l'Eglise, au niveau international « une juste réforme agraire » (II, 27), et le dépassement du « protectionnisme des pays développés ». (II, 33). En ce qui concerne la réforme agraire, il est clair qu'elle se présente surtout comme une nécessité dans les pays du Tiers-Monde, où la concentration de la terre prend des proportions hallucinantes. Puis, il y a le problème du dépassement du protectionnisme des pays développés. Plus précisément, de cet ordre néolibéral où les puissances économiques les plus grandes du monde pratiquent le protectionnisme, tandis que les pays faibles pratiquent le libre échange.

Le fait est que dans la réalité ces pratiques, dans le contexte du néolibéralisme, sont encore plus contraires aux principes – propres de l'époque libérale classique –, qui voulaient que les économies fortes doivent fonctionner en libre échange, tandis que les économies faibles pouvaient pratiquer le protectionnisme. En effet, depuis la Deuxième Guerre mondiale, les grandes puissances économiques pratiquent non seulement le protectionnisme, mais aussi le dumping : les subventions à la production agricole et aux exportations. Les économies faibles, par contre, sont obligées de taxer les exportations et ne peuvent pas, pour cause, subventionner les produits de base qu'ils exportent.

Cela dit, il convient de comprendre que le néolibéralisme – comme nous avons essayé de l'expliquer dans cette réflexion - est le produit de dépassement de l'étalon-or universel et du développement du règne du billet vert. Ce qui est contraire à l'idée même de la justice, car un particulier ne peut pas être l'universel, sans violer la loi éthique. En effet, il ne peut pas y avoir égalité proportionnelle dans l'échange sans commune mesure universelle. Seulement ainsi, le libre échange implique l'échange équitable. Les anglophones dissent, à ce propos, « free trade, faire trade ». De sorte qu'il ne peut pas y avoir échange équitable sans commune mesure, ne égalité dans l'échange

sans justice corrective. De là, la nécessité d'un ordre international, capable de promouvoir les échanges et de lutter contre les injustices réciproques. Donc, contre la concurrence déloyale, qui est la substance même du néolibéralisme. Car, il s'agit, comme le souligne Benoît XVI, de « pousser la mondialisation vers d'objectifs d'humanisme solidaire ». (III, 33).

Cela dit, pour ce qui est la nécessité de promouvoir l'ordonnement juste des réalités humaines, le Pape nous parle de « l'importance de la justice distributive » dans « la justice sociale ». (III, 35). Ce qui veut dire concrètement que la justice sociale n'est pas en rapport directe avec l'importance du secteur public, comme le croyait Marx, mais plutôt en relation avec la justice distributive. Mais, pour bien comprendre l'importance de cette thèse, il s'agit de tenir présent à l'esprit - comme nous l'avons déjà souligné - que la justice distributive est en rapport étroit avec la justice contributive. Car, comme on peut le comprendre aisément le budget public – en France nous parlons de deux budgets : le budget de l'Etat et celui de la sécurité sociale – dépend du niveau des prélèvements. En ce qui concerne la justice contributive, comme nous l'indique l'article 13 de la première Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen, de 1789, les contributions doivent être faites en fonction directe à la capacité économique de chacun. Ceux qui ont beaucoup payent beaucoup, ceux qui ont peu, payent peu, et ceux qui n'ont rien n'ont rien et ne payent rien.

Le fait est que selon la conceptualité aristotélicienne, nous sommes sur un pied d'égalité dans le domaine de la justice corrective – de la justice relative aux contrats -, tandis que dans le champ de la justice contributive, comme de la justice distributive, nous sommes en rapport d'inégalité. En effet, en ce qui concerne la justice contributive, comme nous l'avons souligné, le critère qui détermine le plus et le moins (dans la contribution) est celui de la capacité économique de chacun. Puis, en ce qui concerne la justice distributive – donc, des dépenses publiques - il convient de faire la différence entre les dépenses de fonctionnement et les dépenses de solidarité sociale. Le critère pour les dépenses de fonctionnement est, éthiquement parlant, celui de la capacité de chacun de contribuer au bien-être social, tandis que pour les dépenses sociales le critère éthique est celui des besoins. Il s'agit, dès lors, dans ce domaine d'une part, de permettre

l'accession aux fonctions publiques à ceux qui ont les capacités pour accomplir les tâches en question, et de l'autre côté, d'aider ceux qui sont dans le besoin et non pas ceux qui n'ont pas besoin. Pour ces raisons, dans le domaine de la justice distributive il est dit, selon la tradition aristotélicienne: de chacun selon ses capacités, à chacun selon ses besoins.

Par conséquent, tout ceci montre que la justice distributive est l'instrument principal de la justice sociale. Mais, comme nous venons de l'expliquer, la justice distributive repose sur la justice contributive. De là, la grande différence entre les pays en voie de développement (PVD) et les pays développés, pour ce qui est le phénomène des inégalités sociales. En effet, dans les pays de l'Europe du Nord, par exemple, les revenus fiscaux représentent quelques 50% du PIB, tandis que dans les PVD, ils ne représentent que les 13% du PIB. (Le monde, 30 juin 2009, p. 15).

De sorte que les populations de base des PVD, souffrent @non seulement du poids des inégalités propres au néolibéralisme, mais aussi du manque de justice sociale consubstantiel à ces réalités, ainsi que des fléaux des « prêts usuriers ». (V, 65). En ce qui concerne la dimension totalisante de la première réalité, rappelons seulement que les Etats-Unis avec moins de 5% de la population mondiale, absorbent 28% des richesses créées dans le monde, tandis que les pays du BRIC (Brésil, Russie, Inde et Chine), avec 40% de la population internationale, n'absorbent que le 22% de ces richesses. Puis, pour ce qui est des inégalités sociales dans les PVD, notons qu'en 2007, parmi les hommes les plus riches du monde, il y avait selon la revue Forbes, 6 citoyens des PVD – 4 de l'Inde, 1 mexicain et 1 russe – et 4 citoyens des pays développés : 2 américains, 1 allemand et 1 suédois. En fin, il y a le scandale des prêts usuriers, dans les pays du Tiers-monde. C'est ainsi qu'au Brésil, pour ne donner que cet exemple, « HSBC prêt aux consommateurs brésiliens à un taux moyen de 63% (contre 6,6% au Royaume-Uni) et Citibank et Santander pratiquent des taux respectifs de l'ordre de 61% et 55% ». (Les Echos, 10-11 avril 2009, p. 17). Et, *last, but not least*, rappelons que la plus grande institution de microcrédit mexicaine, Compartamos, a été introduit à Wall Street en avril 2007. (Le Monde, 5-6 juillet 2009, p. 26).

Il est, dès lors, fondamental que le Pape Benoît XVI, ait lancé ce cris d'alarme dans son Encyclique *Caritas in Veritate*. Ceci, à un moment où la misère et la paupérisation la plus extrême, est en train d'enfoncer dans l'horreur absolu une partie de plus importante de l'humanité. Car, il convient de le rappeler, plus que jamais, le chemin de la raison et de la justice passe nécessairement par la réalisation des principes et de valeurs d'ordre universel, en vue d'assurer et promouvoir le bien-être au niveau universel.

Norman Palma

Paris, le 12 juillet 2009.

Table des matières

1) Aristote et le sens de l'être social.....	2
2) Le libéralisme politique et le libéralisme économique.	7
3) La dislocation monétaire et la dialectique des valeurs.....	16
4) De la Grande Crise et de l'émergence du règne de la confusion des confusions..	21
5) Le néolibéralisme et le crépuscule de la pratique de la raison.....	27
6) La nouvelle Grande Crise et la fin du règne du billet vert.....	34
7) Au sommet de la confusion des confusions	39
8) Prolégomènes à l'histoire du devenir.....	50
<u>Conclusion</u>	58